le franco albertain

Mercredi le 6 août Volume 8 Numéro 35

15 cents



Le Père Jules Bidault (à gauche) et le Frère Henri Guibert nous transportent aujourd'hui aux sources mêmes de l'histoire d'Edmonton: ils étaient là dès les débuts: leurs déclarations confirment la thèse de M. E.J. Hart que nous publions depuis plusieurs mois: les pionniers d'Edmonton étaient des francophones... Ces deux vétérans sont ici photographiés à St-Albert, devant une des cloches que Mgr Grandin fit venir de France.

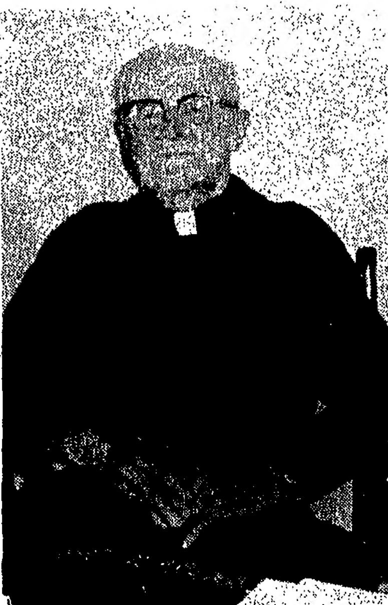
Pendant que nous pouvons encore leur parler...

Un reportage de ROGER PARENT

EDMONTON - On a fini de jouer au "bon vieux temps" pour une autre année; la grande mascarade des journées du Klondike est terminée, et donc notre intérêt à l'histoire de l'Alberta est enseveli avec nos costumes de Klondike tandis que les pionniers qui ont vécu ce que nous nous efforçons d'évoquer passent leurs dernières années dans l'oubli.

Dans l'histoire de notre province, c'est-à-dire dans les versions écrites par les anglophones, on ignore presque complètement le rôle colonisateur qu'ont joué les religieux, et surtout les Oblats de Marie-Immaculée. Pourtant au Foyer Grandin, à St-Albert, nous avons encore parmi nous de ces vieux missionnaires qui ont été les témoins de cette époque maintenant historique et qui ont connu et côtoyé des personnages maintenant devenus célèbres, tels que le Père Lacombe et Monseigneur Grandin; qui ont connu des prêtres martyrisés par les Indiens; et qui ont vécu les dangers et les sacrifices de la vie dans un pays sauvage.

PERE LAROSE: ROLE PRIMORDIAL DES OBLATS DANS LA CONSERVATION DU FRANCAIS DANS L'OUEST



Agé de 95 ans, le Père Larose a travaillé avec le Père Lacombe et Monseigneur Grandin. C'est lui d'ailleurs qui a pris l'initiative de construire une crypte pour eux à

(suite à la page 8 et 9)

Courrier de deuxième classe

Adresse:

A l'occasion de la 12e FÊTE AU VILLAGE, les gens de Legal ont rendu

Hommage à Georges Bugnet

Legal (GL) - Comme la tradition le voulait, la température a tout simplement été superbe les 26 et 27 juillet dernier, alors que la population de Legal fêtait sa 12e Fête au Village.

A cette occasion, la Conseil du Village a voulu honorer de façon particulière un remarquable pionnier en la personne de M. Georges Bugnet qui réside maintenant à Legal depuis 21 ans.

Jouissant d'une assez bonne santé malgré son âge avancé (il a 96 ans), M. Bugnet a bien voulu se rendre aux célébrations de la Fête à deux reprises pour recevoir une plaque commémorative et rencontrer le public. On sait que M. Bugnet est devenu une personne célèbre, particulièrement à la suite de la publication de plusieurs oeuvres littéraires de haute qualité. Il a écrit "Le pain du Maskeg", "Nypsia", "Le lys de sang", "Siraf", "La forêt" et "La voix de la solitude".

Il est également célèbre par ses travaux en horticulture. On lui doit par exemple la fameuse rose "Thérèse Bugnet". Il est membre honoraire de la Société d'horticulture de l'Ouest canadien, et le gouvernement albertain lui a rendu hommage en faisant un site historique du homestead qu'il a occupé près de Rich Valley.

Né en France, M. Bugnet est arrivé en Alberta en 1906.

Les deux journées de la Fête au Village avaient été minutieusement préparées et tout s'est déroulé à peu près tel que prévu. La participation des "Legalois" a été excellente et il semblerait que la foule qui a franchi les portes du terrain a été supérieure aux années précédentes. On a vendu, en effet, 2,700 billets d'admission. Si on tient compte que les enfants entraient sur le terrain gratuitement, on peut estimer à environ 4,000 le nombre des personnes qui ont participé aux activités très nombreuses qui se sont succédées durant les deux journées.

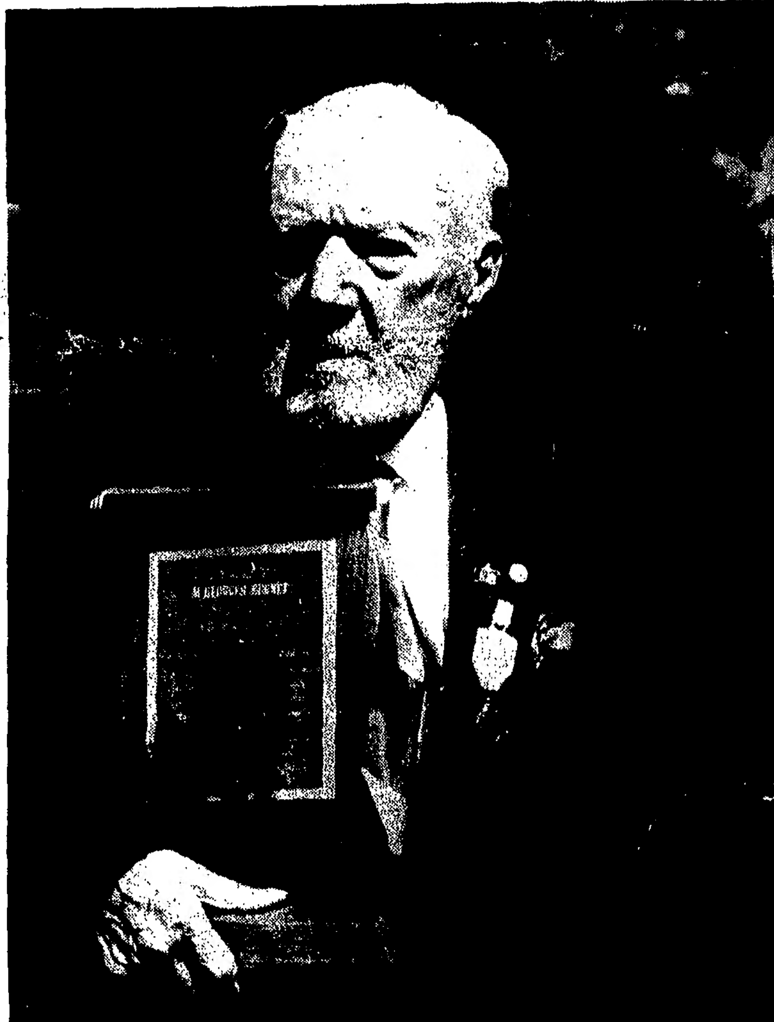
Les parties de balle se sont suivies tel que prévu et c'est l'équipe de Vimy qui a remporté les honneurs de la victoire en défaisant Morinville au compte de 8 à 7.

Plusieurs autres activités ont permis de mettre en évidence nombre de talents locaux, tel que le concert en plein air qui a eu lieu dimanche après-midi. D'autres se sont couverts de gloire dans d'autres sortes d'activités: M. Arthur Bilodeau, par exemple, qui a été déclaré le "roi des crêpes", et M. Michel Préfontaine qui est sorti vainqueur du Derby de démolition d'automobiles.

Et puis, il y a eu, bien sûr, le couronnement de Mlle Fête au Village: cinq jolies candidates se sont disputé ce titre qui est finalement allé à la jolie Lucille de Champlain.

Cette année, le français était à l'honneur à la Fête au Village. Sous la direction de M. Marcel Dubé, le comité d'organisation s'est efforcé de donner à la Fête cette atmosphère française qui faisait qu'on se sentait davantage chez soi à Legal en fin de semaine dernière. Pour la première fois aussi, on avait invité au banquet du samedi un représentant de l'A.C.F.A. Il s'agissait, en l'occurrence, de M. Germain Fortier, président de la régionale de Morinville-Legal.

Bref, on peut le dire sans hésiter, la Fête au village 1975 a été une réussite sur toute la ligne et les organisateurs méritent de sincères félicitations.



Visage aimable, sourire parfois amusé, intelligence remarquable, lucidité parfaite, c'est dire bien peu de cet homme remarquable qu'est M. Georges Bugnet.

Le drapeau de la victoire



M. Michel Préfontaine brandit fièrement le drapeau de la victoire à la suite du derby de démolition de la Fête au Village de Legal. Autres photo. en page 20.

fenêtre sur le monde

TOUT CA POUR UNE CRAVATE...

TURIN (Reuter) - Une querelle sur la valeur de la cravate du marié a transformé un dîner de mariage en véritable bataille le 13 juillet dernier. Six personnes ont dû être hospitalisées et six autres arrêtées par une vingtaine de carabiniers qui avaient dû intervenir. Tout a commencé lorsqu'on en est venu à la "vente aux enchères" de la cravate du jeune marié, une pratique courante dans les familles originaires du sud de la péninsule où le fruit de la vente sert à financer le voyage de noces des époux. L'un des convives a offert dix lires pour la cravate, soit environ un peut moins d'un cent canadien, en lançant: "C'est tout ce qu'elle vaut". Les membres de la famille du conjoint ont été horriblement vexés et on en est rapidement venu aux mains, puis aux chaises et aux bouteilles. Le père du marié figure parmi les personnes arrêtées qui ont été inculpées de coups et blessures et risquent entre trois mois et cinq ans de prison...

TRAVAIL DE FEMME...

BOSTON (AFP) - Un homme ne peut pas être condamné pour prostitution parce que c'est un travail de femme, a décrété un juge de l'état du Massachussets. Frederick Doan, un joli barbu de 31 ans, marié et père de deux enfants,était accusé d'avoir, en échange d'argent liquide, offert dans un institut de "massage" des services dépassant ses fonctions. Le juge l'a acquitté.

UNE NOUVELLE VILLE AU QUÉBEC

QUEBEC - D'ici à environ deux ans et demi, soit le 1er janvier 1978, une nouvelle ville, baptisée Saguenay, verra le jour, résultat de la fusion de plusieurs municipalités, rurales et urbaines. La nouvelle ville se fait en trois étapes. Le 1er janvier 1975 est née la nouvelle ville de Jonquière; le 1er janvier 1976 naîtront les nouvelles villes de Chicoutimi et de La Baie; et enfin le 1er janvier 1978, les deux villes nouvelles de Jonquière et de Chicoutimi fusionneront à leur tour pour former la ville de Saguenay, qui comptera environ 125,000 habitants, ce qui en fera la quatrième en importance au Québec.

LE COLLÈGE GRANT McEWAN CROÎT...

EDMONTON - Selon un communiqué officiel, le nombre d'étudiants au Collège communautaire Grant McEwan d'Edmonton augmentera de 30 pour 100 cette année. Ce serait l'augmentation la plus remarquable dans la province et probablement dans tout le pays, a fait remarquer le secrétaire du Collège, M. Dick Balchen. L'an dernier, environ 3,000 étudiants étaient inscrits au Collège Grant McEwan. Cette année, on en attend environ 4,000.

LES GRÈVES COUTENT CHER

OTTAWA - Selon Statistique Canada, le nombre de jours de travail perdus à cause de grèves, durant les 4 premiers mois de 1975 s'élève à 1,936,540, comparativement à 1,774,510 pour la même période l'an dernier.

"LA VOIX ACADIENNE"

YARMOUTH, N.-E. - La Société St-Thomas d'Aquin de l'Ile-du-Prince-Edouard a accepté de financer un nouveau journal qui a pour titre "La Voix acadienne". Il s'agit d'un essai durant l'été. Le journal est tiré à 3,000 exemplaires et est distribué gratuitement à travers la province. LE FRANCO espère que cette expérience d'été sera concluante et souhaite longue vie à ce nouveau journal.

VOULEZ-VOUS FAIRE BEAUCOUP D'ARGENT?

Comment peut-on gagner $548 par semaine sans être allé à l'Université? C'est facile. Devenez plombier à Toronto. Il y a quelques jours, en effet, les plombiers de Toronto ont obtenu des augmentations qui élèvent leurs salaires à $548 pour une semaine de travail de 40 heures, soit $28,496 par année.

$5,000 A LA FÊTE AU VILLAGE

(LEGAL) - Grâce au ministère albertain de la Culture, le comité d'organisation de la "Fête au Village" de Legal a eu la tâche un peu plus facile cette année. Il a reçu, en effet, une subvention de $5,000. On se souvient que l'an dernier, l'Hon. Horst Schmid avait promis son appui financier pour qu'on fasse de la "Fête au Village" un événement canadien-français.

PORTE OUVERTE AUX FEMMES

(OTTAWA) - Le ministre de l'Environnement du Canada, Madame Jeanne Sauvé, a annoncé un programme intensif de promotion du personnel féminin à tous les niveaux du Ministère et elle a qualifié de programme de "porte ouverte aux femmes".

LE CENTENAIRE DE LA COUR SUPRÊME

(OTTAWA) - Le ministre des Postes, M. Bryce Mackasey, a annoncé le 21 juillet dernier l'émission d'un timbre de huit cents pour célébrer le centenaire de la Cour suprême du Canada. La figurine sera tirée à 25 millions d'exemplaires par la maison Ashton-Potter Limited, de Toronto, et sera émise le 2 septembre. "Il convient que nous reconnaissions le magnifique travail que la Cour suprême a accompli au cours des années afin de veiller à ce que tous les Canadiens soient traités justement et équitablement d'après la Loi", a déclaré M. Mackasey.



UN PAQUET DE CIGARETTES: $9.65

Si le taux d'inflation conservait son allure moyenne de 10 p. 100, un paquet de cigarettes coûterait $9.65 en l'an 2000. Si votre marché de fin de semaine vous coûte présentement $50.00, il vous en coûtera $595.95 par semaine pour alimenter votre famille.

Dates à retenir

AOÛT 1975

				Jusqu'au 10 août Camps des jeunes francophones au lac Wabamun	1	2
3	4	5	6 CINEMA GALLERY présente "SEVEN THIEVES" avec Edward G. Robinson et Rod Steiger 7h.30	7 CINEMA GALLERY présente "THE JOKE" en première en Alberta Film Tchékoslovaque 7h.30	8	9 Danse du Club social d'adultes catholiques Salle St-Joseph 8h.30 p.m.
10 10 au 17 Première Biennale de la francophonie canadienne à Chicoutimi	11 Démonstration d'artisanat d'édredon (quilt) au Musée provincial 1h.30 à 3h.30	12 Démonstration d'artisanat de poterie au Musée provincial 1h.30 à 3h.30	13 GALLERY CINEMA présente "THE ONLY GAME IN TOWN" avec Elisabeth Taylor et Warren Beatty 7h.30	14 CINEMA GALLERY présente "END OF A PRIEST" en première en Alberta Film tchékoslovaque 7h.30	15 15 au 17 août Conférence de l'Ouest du Parti Conservateur (Jeunesse) Université de Calgary	16
17 Pèlerinage à la grotte Notre-Dame de Lourdes de St-Albert 11h.30 a.m.	18 Démonstration d'artisanat d'édredon (quilt) au Musée provincial 1h.30 à 3h.30	19 Démonstration d'artisanat de poterie au Musée provincial 1h.30 à 3h.30	20 GALLERY CINEMA présente "MISSISSIPPI MERMAID" un film de François Truffaut (adultes seulement) 7h.30	21 GALLERY CINEMA présente "ACROSS 110th STREET" (adultes avec réserves) avec Anthony Quinn 7h.30	22	23
[illegible] à 2h.00 GALLERY CINEMA présente "ADVENTURES OF GOOPY & BAGHA" (famille) Délicieuse [illegible] fantaisie musicale	25 Démonstration d'artisanat d'édredon (quilt) au Musée provincial 1h.30 à 3h.30	26 Démonstration d'artisanat en poterie au Musée provincial 1h.30 à 3h.30	27 GALLERY CINEMA présente "LOVE IS A FUNNY THING" avec Jean-Paul Belmondo 7h.30	28 GALLERY CINEMA présente "THE LANDLORD" (adultes avec réserves) 7h.30	"The Wonderful World of Horses" Au Parc Stampede de Calgary le 29: 8h. p.m. le 30: 2h. et 8h. p.m. le 31: 2h. p.m.	30 29 au 1er septembre Jeux d'été de l'Alberta à Red Deer

PARLEZ-VOUS FRANÇAIS ? OUI !

(Communiqué) - Figurez-vous que par un bel après-midi ensoleillé propre à l'Alberta, vous venez de vous entretenir avec un groupe d'étudiants. Pour plaisanter, vous leur demandez: "Parlez-vous français? ", et d'une seule voix ils vous répondent: "Oui! " Ce n'est sûrement pas la réponse que vous attendriez d'étudiants typiquement albertains.

Pourtant c'est ce que vous répondraient les 340 étudiants albertains qui ont étudié à différents endroits au Canada, grâce à des bourses du gouvernement fédéral. Pour eux, le bilinguisme est plus qu'une lueur d'espoir: c'est une réalité.

Un tiers des Albertains qui bénéficient de ce programme étudient au Québec, mais la majorité d'entre eux prennent leur immersion en langue seconde soit à Banff, soit au Collège Universitaire Saint-Jean, la faculté bilingue de l'Université de l'Alberta, à Edmonton. Quelques-uns, peu nombreux, sont dispersés ici et là dans les autres provinces.

"PREMIERS ARRIVÉS, PREMIERS SERVIS"...

Ce programme, en opération depuis maintenant cinq ans, fournit $650 à tout étudiant, francophone ou anglophone, qui désire posséder à fond l'autre langue. Cette subvention couvre les frais de scolarité, de chambre et pension de même que des sorties et petits voyages. Les étudiants doivent payer eux-mêmes leurs frais de transport et ils doivent pourvoir à leurs petits dépenses.

En raison par ailleurs du nombre limité de chambres, ces bourses ne peuvent être acordées qu'à un nombre limité d'étudiants, avec le résultat que la liste d'attente pour ce programme de six semaines est passablement longue. La première session, qui s'est terminée le 24 juin, s'adressait à des étudiants qui avaient terminé leurs études secondaires. La seconde session était à l'intention des étudiants encore au secondaire.

En Alberta, toute personne ayant atteint l'âge de 16 ans au mois de décembre de l'année précédente et qui a par ailleurs obtenu 67 crédits au secondaire, est éligible pour une bourse. Il suffit de s'inscrire le plus tôt possible: "premiers arrivés, premiers servis".

"UNE LANGUE NE S'APPREND PAS DANS UNE CLASSE..."

Au Collège Universitaire Saint-Jean, on est en mesure d'offrir le double programme de français et d'anglais.

Les techniques d'immersion, au Collège, favorisent un apprentissage sans formalité plutôt que les classes traditionnelles, rigides et académiques. "Une langue ne s'apprend pas dans une classe", de dire le directeur, M. Robert Papen. "On ne peut maîtriser une deuxième langue que dans des situations de vie rélles", poursuit-il.

Au cours de la première session, les 73 étudiants commençaient leur journée par des classes "formelles", le matin. On les avait divisés dans les trois niveaux de classes françaises ou les quatre niveaux de classes anglaises. Chacune des classes était plus ou moins rigide, selon le style des professeurs.

"... C'EST TRÈS DIFFICILE..."

Pour sa part, Mlle Millie Chomay, professeur d'anglais, favorise le plus possible la conversation avec ses élèves. Elle s'ingénie à imaginer des situations proches de la réalité pour faire comprendre des bizarreries ou des structures grammaticales étranges telles que les idiotismes. Elle incite les étudiants à "exprimer leurs idées afin de développer leur vocabulaire". Selon elle, la discussion est une des meilleures méthodes pour en arriver à maîtriser une langue. "Les élèves doivent chercher leurs mots pour exprimer ce qu'ils ressentent... et c'est très difficile".

Durant les après-midis les étudiants doivent participer à au moins un atelier soit bilingue, soit de langue seconde. Les ateliers sont nombreux et ils sont donnés soit en français, soit en anglais, soit dans les deux langues.

Ces ateliers offrent un choix impressionnant: leur variété s'étend de la parade de mode à la danse carrée, ou à la musique, ou au journalisme, ou à la natation...

"Les étudiants ne s'en rendent pas compte, mais quand ils prennent des leçons de modes, par exemple, ils apprennent du même coup le français ou l'anglais", d'ajouter M. Papen.

En dehors des classes, les étudiants participent à un grand nombre d'activités organisées par les moniteurs de dortoirs, dont deux sont francophoes et deux sont anglophones. Parmi les activités de la première session, il y a eu un voyage de camping à Banff, des danses le vendredi soir, divers sports, un voyage à une colonie huttérite et une visite au rodéo de St-Albert.

"LE FRANÇAIS ICI, VOUS N'EN AVEZ PAS BESOIN"

Selon le directeur, le programme a tendance à favoriser ceux qui étudient l'anglais: "l'atmosphère qu'on trouve à Edmonton, explique-t-il, n'est pas tellement de nature à favoriser l'apprentissage de la langue française"Les Québécois peuvent aller magasiner en anglais, ce qui constitue pour eux une expérience valable; mais il n'est pas facile de trouver une activité analogue pour ceux qui veulent apprendre le français.

Mais en plus des bénéfices linguistiques, ces sessions offrent bien d'autres avantages à un niveau plus personnel.

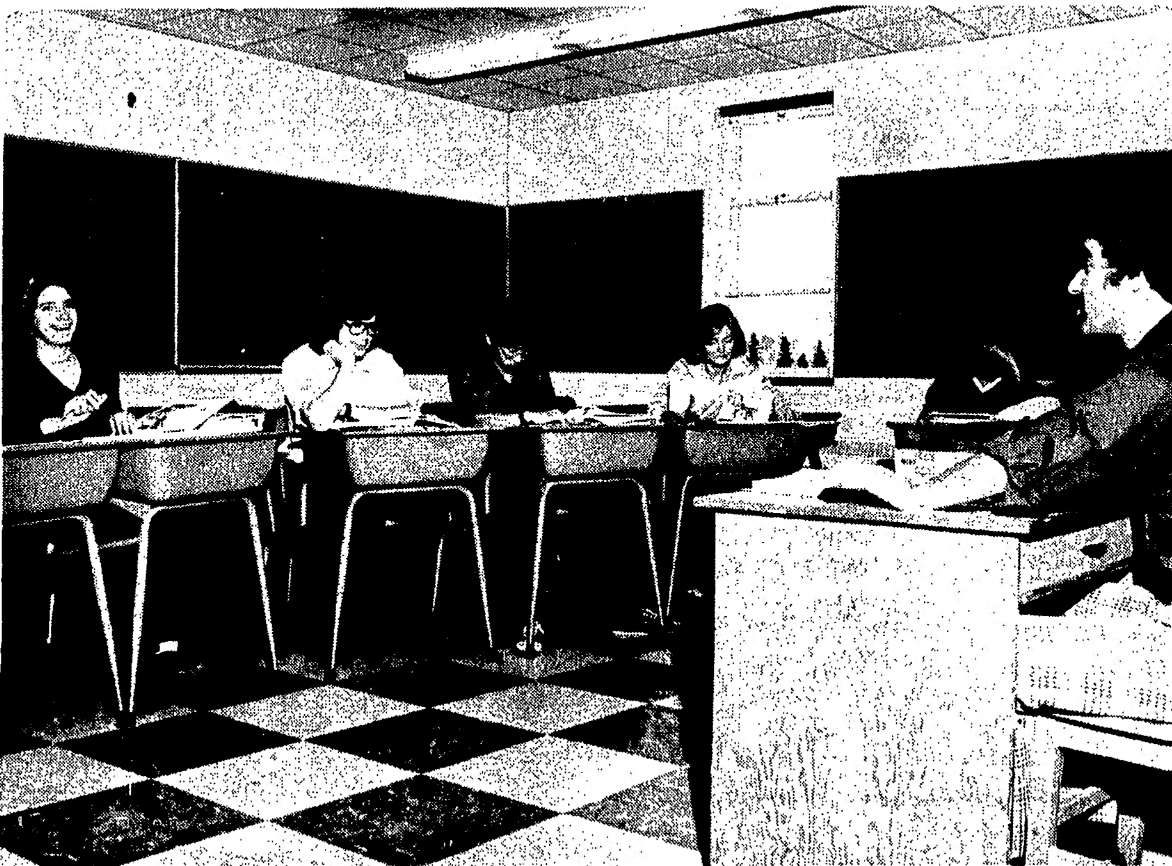
"Ces sessions donnent l'occasion à un groupe important d'étudiants du Québec d'observer et d'apprendre à connaître les étudiants de l'Ouest, et vice versa... Ils se rendent compte que s'ils ont une culture différente , ils doivent néanmoins faire face à des problèmes qui se ressemblent", explique M. Papen.

"Il y a bien sûr des difficultés, poursuit-il. Les étudiants du Québec ont un sens plus aigü de ce qu'ils sont, de leur identité. Ceux de l'Ouest, par ailleurs, se sentent dominés et il se produit en fin de compte que les étudiants ont tendance à se tenir avec leurs groupes respectifs".

D'où la nécessité de favoriser une interaction de plus en plus grande entre les deux cultures.

Du point de vue de la motivation, les étudiants du Québec sont plus intéressés à apprendre. Robert Papen explique cela en disant que "le français n'est pas aussi important pour un anglophone que l'anglais l'est pour un francophone. Au Québec, si vous voulez une bonne position, vous devez savoir l'anglais. La même situation ne s'applique pas ici avec le français; vous n'en avez pas besoin".

Comment les étudiants réagissent-ils, face au programme? d'une façon générale, ils affichent une attitude positive: ils veulent apprendre une deuxième langue.



Si vous êtes en quête de consolations, vous pouvez toujours apprendre le français, mais vous risquez de récolter du même coup bien des frustrations. Les nombreux jeunes Canadiens de partout qui ont suivi des cours cet été au Collège Universitaire Saint-Jean, pourraient nous en raconter de toutes sortes à ce sujet...

Une étudiante de Calgary, Patricia Wudel, a pour objectif de maîtriser les deux langues avec une égale aisance. Elle a soumis sa candidature à plusieurs universités d'expression française dans l'Est du Cabada et elle estime que ce cours est le "coup de pouce" dont elle a besoin pour s'y inscrire.

"LE PROGRAMME EST ÉPEURANT..."

"Le programme est épeurant, avoue Patricia: c'est comme s'il fallait tout recommencer depuis l'âge de six ans". Elle ajoute par ailleurs que l'encouragement qu'elle a reçu a rendu beaucoup plus facile l'apprentissage d'une seconde langue.

Jacques Paquin, de Trois-Rivières, P.Q., reconnaît lui aussi que ce qui compte, ce sont les gens. Quand il est arrivé au Collège, il ne savait à peu près pas d'anglais: "Au début, avoue-t-il, je me sentais nerveux, mais mes confrères m'ont donné confiance. Je devais faire les premiers pas pour ouvrir une conversation avec les Anglais: ce ne sont pas eux qui prenaient les devants".

Patricia n'hésite pas à dire que ce sont les gens qui l'ont aidée à se départir de sa grammaire, un sujet qu'elle ne chérit d'ailleurs pas beaucoup.

Ces deux étudiants ont grandement apprécié les classes donnés sans formalités; ils estiment en outre que le programme lui-même a été divertissant. De plus, tous les deux reconnaissent que les anglophones sont beaucoup plus réticents à parler à leurs confrères de l'autre langue. Selon Patricia, cela est dû au fait que les francophones ont une meilleure connaissance de l'anglais, comparativement aux anglophones qui savent bien peu de français. Bref, les Québécois savent plus d'anglais que les étudiants de l'Ouest ne savent de français.

"VOUS DEVRIEZ LES ENTENDRE MAINTENANT..."

Jacques y est allé d'une suggestion pour améliorer le programme. "Les étudiants québécois devraient avoir l'opportunité de parler avec des gens d'Edmonton: pas seulement ceux qui sont au Collège ou qui y travaillent".

Quant aux moniteurs de dortoirs, ils estiment que le programme a été un vrai succès. Mélève Moreau, de la ville de Québec, estime qu'elle a personnellement autant profité de ce programme que les étudiants eux-mêmes.

Elizabeth Amerongen, un autre monitrice, dit que "le groupe le plus bas en anglais a fait des progrès vraiment étonnants. A leur arrivée, quelques-uns d'entre eux étaient incapables de répondre à des questions toutes simples. Vous devriez les entendre maintenant! "

La façon la plus simple de décrire ces cours de français et d'anglais qui sont donnés au Collège Universitaire Saint-Jean pourrait se traduire en ces mots: un programme aux bénéfices multiples où les participants font toute la différence. Ce programme forge un lien qui ne cassera pas: la connaissance d'une autre langue. Il contribue à développer un nouveau type de culture: ni française ni anglaise, mais canadienne.

Robin Ellen Berry

N.D.L.R.

Le titre, les sous-titres et la traduction de ce communiqué sont du FRANCO-ALBERTAIN.

éditorial

Francophones demandés

A plusieurs points de vue, les Franco-albertains sont vraiment privilégiés, du moins ceux des régions d'Edmonton, de Rivière-la-Paix, de Saint-Paul, de Bonnyville, de Morinville et de Legal.

Quand on s'arrête à y penser, nous avons pas mal tout ce qu'il nous faut: écoles, radio, télévision, journal, théâtre, chorales, films, centres culturels, caisses populaires, garderies, clubs, associations, paroisses, etc. Nous avons même un collège universitaire.

Depuis quelques années, le gouvernement fédéral, et même le gouvernement provincial, nous ont accordé un appui financier appréciable grâce auquel nous avons pu mettre sur pied nombre de projets intéressants.

Grâce à nos devanciers qui ont travaillé fort et qui voyaient loin, grâce aussi au travail inlassable qui se poursuit de jour en jour dans nombre de milieux, nous en sommes venus à avoir en main tous les outils dont nous avons besoin pour nous développer en français en Alberta.

Bien sûr, nombre de ces outils ne sont pas parfaits, mais il n'en tient qu'à nous de les perfectionner.

Nous sommes arrivés à un point où nous n'avons pratiquement plus rien à demander aux gouvernements. Eventuellement, bien sûr, il faudra davantage. On peut se demander, par exemple, jusqu'à quand notre population sera satisfaite des écoles bilingues? Un jour viendra pourtant où nous nous réveillerons et demanderons des écoles vraiment françaises. Mais pour l'instant, le problème ne se pose à peu près pas parce que l'unanimité est loin d'être faite à ce sujet.

Un jour viendra où l'on voudra peut-être davantage d'activités sociales ou culturelles françaises,plus d'émissions locales à la télévision, plus de garderies, plus de caisses populaires, et que sais-je encore?

Mais pour l'instant, nous n'avons pas encore fait la preuve que nous utilisions au maximum ce que nous avons en main. Nous sommes peut-être 45,000 francophones en terre albertaine, mais allez voir combien vont aux assemblées annuelles de l'A.C.F.A., combien assistent aux représentations théâtrales, aux concerts de nos chorales, au cinéma? Allez voir combien écoutent régulièrement ou sporadiquement le poste CHFA, combien regardent la télévision française, combien sont abonnés au FRANCO-ALBERTAIN?

Allez voir combien se prévalent des services français de nos caisses populaires, combien envoient leurs enfants dans les écoles bilingues, combien font partie des clubs ou organismes francophones, combien fréquentent leurs paroisses françaises dans les grandes villes.

Allez voir combien d'étudiants canadiens-français s'inscrivent au Collège universitaire Saint-Jean, combien de parents envoient leurs enfants chez les scouts francophones, combien de jeunes font partie de Francophonie-Jeunesse.

Présentement, nous avons suffisamment d'institutions, de mouvements et d'organismes. Ce qu'il nous manque, c'est des francophones.

En Alberta, nos institutions, organisations et subventions servent à environ 5,000 Canadiens-français. Cinq mille privilégiés qui aimeraient bien partager leurs richesses, mais qui ne savent plus comment. Jusqu'à ce que nous ayons trouvé le moyen d'assurer une plus grande participation à toutes nos activités scolaires, culturelles, sociales et économiques, il pourrait devenir gênant de continuer à demander des subventions gouvernementales qui profitent, en fin de compte, à un nombre assez limité de personnes qui sont d'ailleurs toujours les mêmes.

Guy Lacombe

opinions libres

Erratum

Cher Monsieur Lacombe,

Au quatrième paragraphe de ma lettre ("Se plaindre avec dignité") parue dans LE FRANCO du 16 juillet dernier, il s'est glissé une inexactitude, sûrement par mégarde. Vous avez substitué **francophone** pour **anglophone**: ce qui change tout le sens de la lettre et ne correspond plus à la vérité.

En effet, le comité auquel je faisais allusion n'était pas un comité francophone. Il était constitué en majorité d'anglophones. A toute fin pratique, il était un comité **anglophone**. D'ailleurs, c'est la raison pour laquelle on m'incita à utiliser la langue anglaise plutôt que la langue française. Si le comité avait été francophone, je doute fort que l'entrevue aurait eu lieu en anglais vue ma préférence linguistique. Etant donné que la seule langue commune entre le comité et moi fut l'anglais, pour être compris, j'ai dû me plier à la langue du colonisateur, ce qui est contraire à l'esprit de la Loi sur les Langues officielles.

Sincèrement,

Léo Poncelet.



Nous sommes en train de devenir des êtres inférieurs

N.D.L.R. Sous la rubrique "Opinions libres", nous reproduisons aujourd'hui un extrait de l'éditorial de LA LIBERTE du 30 juillet dernier. Cet éditorial a été écrit à la suite de la victoire des Franco-manitobains pour garder française l'école de St-Norbert. Les remarques de M. Le François sont d'une cuisante actualité pour nous, Franco-albertains.

Le problème de l'instruction des enfants des familles francophones du Manitoba est extrêmement sérieux. On se rend compte par les statistiques du terrain que l'on perd à vue d'oeil. Cela devrait faire réfléchir. On est en train de nous avoir par le biais du "bilinguisme" à la manière des anglophones - amener les Canadiens Français à parler, à vivre en anglais. Cela nous ramène et on doit y revenir sans cesse, au point central du problème: l'enseignement du français dans les écoles dites bilingues (comme le proposait la motion Chatel-Vincent pour Saint-Norbert) mène tout droit à l'unilinguisme - anglais -, à l'assimilation par la masse anglophone, à l'anglicisation, comme on disait autrefois. On n'en sort pas. C'est ce que les anglophones ne semblent pas - certains disent, ne veulent pas - comprendre. Du haut de leur "supériorité", ils condescendent à offrir aux enfants franco-manitobains des cours en français, mais dans une ambiance, une atmosphère, dans un contexte anglais. Le résultat ne peut être que l'assimilation. Il suffit de regarder autour de soi, de porter l'oreille un tant soit peu attentivement, pour se rendre compte de la situation déplorable de la langue parlée par une forte proportion de nos gens - les jeunes, surtout.

—●—

Il est tard. Il faut absolument que les parents franco-manitobains réalisent que la condition de survie du français au Manitoba, comme ailleurs au Canada, réside dans l'usage constant du français, d'un français soigné, d'abord à la maison, puis dans l'école française séparée, et jusqu'au niveau secondaire. Il va falloir multiplier les écoles française séparées, et non seulement dans les régions où il y a une concentration de l'élément français, mais aussi à Saint-Boniface. On pense à l'école Provencher. Encore une fois, à moins d'être instruit solidement en français, il est inutile d'espérer la durée du français, de la langue, de la culture françaises, ici ou ailleurs.

Pour devenir bilingue vraiment ce qui est nécessaire en Amérique du Nord, il faut d'abord être quelqu'un dans sa culture propre. Il faut posséder, maîtriser sa langue maternelle, dans notre cas, le français. Autrement, nos gens deviendront des êtres inférieurs, ne seront ni français ni anglais ni autre chose. Les exemples foisonnent."

Jean-Jacques Le François

Le Franco

Hebdo du Canada

DIRECTEUR ET REDACTEUR EN CHEF: Guy Lacombe

Adjointe à la direction: Agathe Roy
Mise-en-page: Danièle Petit
Composition: Lucie Gaulin

Hebdomadaire français dévoué aux intérêts des francophones de l'Alberta et sans appartenance politique

ABONNEMENT: $7.50 par année; $13 pour deux ans. Etats-Unis: $9; autres pays étrangers: $10 par année

Courrier de 2e classe, enregistrement No 1881
TELEPHONE: 422-0388
ADRESSE: 10020 - 109e rue, Edmonton, Alberta T5J 1M4

Qui a dit ça ?

"... On se demande pour quelle langue nous nous battons au Québec? Si c'est pour cette langue bâtarde, (le "joual") enseignée dans nos écoles et communiquée par des intellectuels de pointe et anti-bourgeois, ce n'est vraiment pas la peine!

Je comprends les immigrants qui dirigent leurs enfants vers des écoles non-francophones. Mieux vaux qu'ils apprennent le chinois bien enseigné qu'un jargon incompréhensible hors de "notre île". (Jeanne L'Archevêque- Duguay, lettre au DEVOIR, 16 juillet 1975)

* * *

"Cherchons donc à dominer nos appréhensions devant les nouveaux venus et les étrangers, ceux venus de l'extérieur du pays comme ceux issus d'une autre région du Canada. Dans une première étape pour construire un monde juste, partageons avec nos frères et soeurs plus pauvres que nous. Pour que l'amour de Dieu puisse demeurer en chacun de nous, ne craignons pas de modifier notre manière de vivre ainsi que l'utilisation et le contrôle des ressources, afin de permettre une redistribution équitable des biens tirés de la création. Il faut dire aux membres du Parlement que nous réprouvons les politiques restrictives et protectionnistes en matière d'immigration et de population. Dans la prière, demandons que le modèle de société que nous aménageons pour l'avenir ne soit pas fondé sur la cupidité et l'égoïsme, mais surtout établi sur la fraternité, le partage, l'accueil, l'espérance et l'amour." (Message pastoral de la Commission épiscopale des Affaires sociales de la Conférence Catholique Canadienne).

* * *

"Nouveaux Horizons est un programme du Ministère qui répond particulièrement bien aux besoins des vieillards du Canada, car il permet aux retraités de mettre sur pied des projets qu'ils choisissent eux-mêmes. Depuis décembre 1972, Nouveaux Horizons a financé plus de 4,000 projets. Au total, 800,000 retraités des deux sexes ont participé à des projets salutaires pour eux-mêmes et pour leur collectivité". (Hon. Marc Lalonde, ministre de la Santé et du Bien-être social, Québec, le 26 juin 1975).

* * *

"Nous ne pouvons plus considérer l'énergie nucléaire comme un mystère religieux auquel n'auraient accès que les initiés. A moins de revenir à la vie primitive des époques pastorales où la charrue était déjà un instrument compliqué et le cheval, une puissante source d'énergie, notre vie ne sera jamais plus exempte de risques technologiques". (Hon. Jeanne Sauvé, ministre de l'Environnement, Ottawa, 18 juin 1975).

* * *

"Nous reconnaissons de plus en plus que la terre est un organisme vivant, avec ses lois et ses besoins. Ce n'est pas une machine à satisfaire tous nos caprices, ni un magasin que l'on peut piller à volonté; ce n'est pas non plus une lampe magique qu'il suffit de frotter pour nous procurer tous les biens imaginables." (Hon. Jeanne Sauvé, à l'occasion de la Journée mondiale de l'environnement, le 5 juin 1975).



Soeur Leda Marie Blackburn



Soeur Eva Plante

Double jubilé d'or à St-Albert

Le 16 juillet dernier, soeur Leda Marie Blackburn, des Petites Franciscaines de Marie, et soeur Eva Plante, des Soeurs Grises, célébraient conjointement leur 50e anniversaire de vie religieuse à St-Albert.

Soeur Blackburn

Née à Beaumont, Alberta, Soeur Blackburn quitta sa famille à l'âge de dix-sept ans pour entrer au noviciat des Petites Franciscaines de Marie à Edmonton. Elle devait partir, deux ans plus tard, pour la Maison Mère de Baie St-Paul, Québec. De là, elle fut affectée à plusieurs postes où le bon Dieu l'appela, tels qu'à Eagle Lake, Worstee (Etats-Unis) et Roberval, pour secourir les malheureux. Elle a dû par la suite retourner à Baie St-Paul où elle prend soin présentement des soeurs âgées. Elle se tient également très occupée à faire des travaux de charité pour les pays lointains.

A l'occasion de son jubilé d'or, une fête fut organisée par sa famille. Cette fête a commencé par une messe célébrée par le neveu de la Jubilaire, le Père Maurice Blackburn qui célèbre lui-même son jubilé d'argent cette année. Ensuite un magnifique goûter fut servi. Soeur Blackburn est maintenant retournée à Baie St-Paul pour reprendre ses services. Nous lui souhaitons de revenir fêter son jubilé de diamant.

Soeur Plante

Née à Chelmford, Ontario, en 1903, Soeur Plante est venue en Alberta avec ses parents dès son jeune âge. Elle entrait au noviciat des Soeurs Grises en 1923. Son premier poste fut la réserve Indienne de Saddle Lake, Alberta, d'où les Soeurs Grises se sont retirées depuis.

Par la suite, ses années de service se sont réparties entre les hôpitaux de Saskatoon, Saint-Paul, Calgary et l'hôpital Général d'Edmonton où elle dirigeait les services culinaires.

Agée de 72 ans, Soeur Eva Plante jouit maintenant d'une retraite bien méritée.

Pèlerinage à St-Albert

C'est dimanche, le 17 août prochain qu'aura lieu le pèlerinage annuel à la grotte Notre-Dame de Lourdes de St-Albert.

M. Clarence Sadler, président du comité liturgique, a expliqué que le thème du pèlerinage de cette année serait le suivant: "Avec l'aide de Marie, notre Mère, puissions-nous devenir fidèles à l'enseignement de l'Evangile, présents aux besoins de nos frères, et puissions-nous aussi devenir des instigateurs de réconciliation, d'unité et de paix".

Mgr Henri Légaré, O.M.I., archevêque de Grouard-McLennan, donnera l'homélie à la célébration eucharistique qui aura lieu à 11h.30.

Il adressera également la parole lors de l'heure mariale qui aura lieu à 14h.00, et qui sera suivie de la bénédiction des malades.

Messieurs les agriculteurs...

La loi sur la stabilisation des prix agricoles reçoit la sanction royale

OTTAWA, 31 juillet 1975 - Le ministre de l'Agriculture, M. Eugene Whelan, a qualifié les changements apportés à la Loi sur la stabilisation des prix agricoles, qui ont reçu hier la sanction royale, d'étape marquante de la politique agricole nationale.

"La nouvelle loi, a-t-il dit, encouragera les agriculteurs à conserver leurs exploitations et même à les rendre plus efficaces et plus productives."

"Nous avons fait un grand pas dans le développement d'une industrie agricole stable dans notre pays, a-t-il ajouté. La stabilité du secteur agro-alimentaire est importante non seulement pour le producteur agricole, mais encore plus pour le consommateur."

Pour une liste de produits spécifiés, la loi modifiée assure aux agriculteurs des revenus garantis établis à 90 p. 100 de la moyenne des prix pondérés des cinq dernières années, ajustés sur l'indice des coûts de production. Les produits visés par la loi sont les bovins, les porcs et les moutons, le lait et la crème de transformation, le maïs et le soja, ainsi que l'avoine et l'orge produites hors de la région de la Commission canadienne du blé.

Ces produits, ainsi que les produits protégés par une autre loi, signifient que les programmes de stabilisation du gouvernement, qui garantissent des revenus aux agriculteurs, s'étendent maintenant à des produits qui représentent 88 p. 100 du revenu de la ferme. La loi habilite aussi le cabinet à appliquer les programmes de stabilisation à tout autre produit agricole sur recommandation de l'Office de stabilisation des prix agricoles.

Les autres éléments nouveaux de cette loi modifiée sont les suivants:

— elle prévoit des programmes régionaux de stabilisation pour les produits qui ont un marché régional plutôt que national;

— elle prévoit assurer la participation des provinces ou des producteurs, ou des deux, aux programmes de stabilisation. Cependant, une telle participation ne doit pas avantager les producteurs d'une province par rapport à ceux d'une autre, et ne doit pas stimuler la surproduction.

Bien que l'on s'attende à ce que les paiements d'appoint, les programmes d'achat de produits agricoles ou les paiements directs aux producteurs demeurent les principaux moyens d'appliquer les programmes de stabilisation, la nouvelle loi est assez souple pour permettre l'utilisation d'autres types de programmes.

Tendance des prix des bovins en 1975

OTTAWA- Pendant les six premiers mois de cette année, les abattages de gros bovins ont été beaucoup plus élevés qu'en 1974. Une demande accrue et une augmentation des prix du porc ont amené une hausse des prix. Au cours de cette période, les abattages de bouvillons et de taures inspectées ont atteint une moyenne de 48,830 têtes par semaine, soit environ 15.4 p. 100 de plus qu'en 1974.

Le nombre actuel de bouvillons dans les fermes laisse entrevoir des abattages accrus de gros bovins plus tard au cours de l'année. Le marché canadien pourrait absorber plus de bovins qu'il y a un an tout en maintenant les prix à un niveau comparable à celui de l'an dernier.

Billet Touristique

LES COUTUMES DES INDIENS STONEYS

par TONY SLOAN

Quelqu'un a jadis décrit l'adepte des activités de plein air comme étant un homme blanc qui travaille à l'intérieur et qui peut vivre comme un Indien pendant ses deux semaines de vacances.

Le Stoney Indian Culture Centre, situé à 50 milles à l'ouest de Calgary, Alberta, qui offre un cours-participation de 12 jours sur la culture Stoney et le mode de vie de cette tribu, transpose dans la réalité la description ci-dessus. Pour le moment, le cours est offert seulement à des élèves de 14 à 18 ans, mais les organisateurs envisagent de l'offrir également aux familles.

Le cours - c'est une occasion unique de se familiariser d'une manière très agréable avec les coutumes du peuple qui connaît le mieux la nature sauvage dans toute l'Amérique du Nord.

Le campement principal qui comprend les bâtiments de l'administration et des services ainsi que des tentes indiennes, se trouve à 10 milles à l'ouest de Morley, sur la réserve stoney.

A mon arrivée, on m'assigna ma propre tente indienne - un modèle de luxe très spacieux avec plancher de bois.

Une heure de repos avant la rencontre avec les administrateurs du campement. Le fait de s'étendre et de regarder les nuages ouatés qui se déplacent paresseusement dans les hauteurs au-dessus de l'ouverture qui laisse la fumée s'échapper de la tente, un après-midi d'été ensoleillé dans les avant-monts de l'Alberta, favorise la détente et la rêverie. Plus tard ce soir-là, je me suis endormi au son rythmique des chants religieux de mes hôtes assiniboines qui occupaient la tente voisine.

Les Stoneys sont des Sioux qui ont émigré vers le nord il y a plusieurs centaines d'années. Les Cris du nord leur ont donné le nom d'Assiniboines, mot ojibwa qui signifie "celui qui cuit ses aliments avec des pierres". Leur nom a par la suite été anglicisé et on les appelle aujourd'hui les "Stoneys".

Des membres de la tribu avaient écharné une peau de caribou et une peau d'ours gris, pour ensuite les étirer selon le procédé tradionnel de séchage. Plus tard, la même femme qui dirige le travail des peaux a donné une démonstration et expliqué les techniques de couture qui servent à produire les assemblages décoratifs de perles qui ornent les oeuvres artisanales indiennes depuis l'époque de la traite des fourrures.

On nous explique aussi la loi, les légendes et les croyances indiennes avec leurs rôles respectifs dans la société indienne et tout au cours de son histoire.

Des canots sont à notre disposition pour la pratique de la rame sur lac Bowfort adjacent au campement. Le versant escarpé du mont Yamuska se dresse sur la rive opposée de ce lac-étang qui délimite le mur est des Rocheuses canadiennes.

La réserve englobe la zone de transition entre les montagnes, les plaines et le décor spectaculaire des avant-monts. L'abondance du gibier dans les forêts de la vallée va de pair avec la diversité du paysage.

L'ours gris aigre-doux qu'on nous a servi pour dîner était tout aussi inattendu que succulent; nous devions ce repas à la curiosité exceptionnelle de l'animal. Ce dernier et deux de ses congénères avaient envahi le campement en pleine nature sauvage la semaine précédente et avait déclenché une légère émeute après avoir percé un trou dans la toile avec ses griffes pour s'y introduire la tête et jeter un coup d'oeil dans une tente remplie d'élèves.

On dit que le talent de cavalier est inné chez l'Indien des plaines d'Amérique du Nord. Les Stoneys en sont la preuve vivante. Tantôt ils avancent avec aisance à demi-trot comme portés par la brise du Chinook, tantôt ils traversent en éclair une prairie à flanc de montagne, à une vitesse vertigineuse, avec la grâce aérienne d'un cavalier expert.

Le cours se divise en sessions de trois jours et commence par une scéance d'introduction ou de culture, où l'enseignement porte sur l'essentiel en matière d'artisanat, d'équitation et de canotage.

Puis, une expédition de trois jours sac au dos comporte une visite à pied des grottes et lieux historiques et une formation sur l'utilisation du feu et les moyens de se trouver un abri et de la nourriture en pleine nature sauvage.

On a une idée du mode de vie des Stoneys dès que le groupe monte à cheval pour entreprendre le voyage vers le campement. La région boisée accidentée, entrecoupée de prairies couvertes d'arbustes, est idéale pour les randonnées sur pistes. Elle a été conservée comme un terrain de chasse relativement inexploité où le cheval est toujours roi.

La région se distingue par la richesse de sa flore et de sa faune, et votre guide stoney (un guide pour huit élèves au maximum) vous en fera remarquer tous les éléments notables, à partir des plantes comestibles ou médicinales jusqu'à l'élan et à l'orignal.

Un troupeau de bisons semi-apprivoisés renifle et souffle à quelques milles seulement du campement principal tandis que les jeunes adeptes d'ornithologie venus de l'est peuvent voir leurs premiers oiseaux bleus des montagnes, des pies et des casse-noix. Les explorateurs en canot apercevront peut-être des grèbes jougris et des grèbes cornus ainsi que diverses espèces de maubèches et de canards.

A la fin de la journée, plusieurs jeunes guides, qui sont aussi de talentueux guitaristes et chanteurs, vous débiteront immanquablement un répertoire qui va du country-western au rock.



DES GUIDES STONEYS se préparent à mener une excursion à cheval au Stoney Wilderness Centre 50 milles à l'ouest de Calgary, Alberta.

Ceux qui recherchent un divertissement plus calme peuvent écouter les récits et les histoires du passé que racontent les vieillards. Qu'il s'agisse de monter une tente ou de raconter une légende autour d'un feu, Paul Wesley met à profit l'expérience et la sagesse acquises avec les années.

Paul relate les faits de sa douce voix de Sioux: 'Il y a très longtemps, un jour où mes frères et moi-même étions à la chasse... mes frères avaient parcouru la forêt, se déplaçant en cercles et, au bout d'un certain temps, j'entendis des coups de feu... quelques instants plus tard, je vis un ours se diriger à la course vers moi. J'ai tiré sur-le-champ mais je l'ai manqué, puis mon fusil s'est enrayé. L'ours poursuivait sa course, j'ai donc laissé tomber mon arme et me suis mis à grimper dans un arbre. Ce sale ours s'approcha de l'arbre et se mit à grimper aussi... et savez-vous ce qui est arrivé? ... ce maudit ours m'a tout simplement dépassé".

Le feu s'éteint lentement dans votre tente et la fumée, qui est maintenant presque invisible, monte lentement dans l'air frisquet d'une nuit dans l'Ouest. Demain, il vous faudra quitter vos hôtes stoneys, et vous en serez peinés.

Les cours commencent le 4 mai et seront offerts jusqu'en septembre au prix de $275 par élève. Ce montant comprend les frais de transport Calgary-centre Stoney-Calgary. Pour obtenir des renseignements et des brochures, prière de communiquer avec le Stoney Wilderness Centre, case postale 204, Exshaw, Alberta, Canada, ou appeler au (403) 881-3949, ou encore l'Office de tourisme du Canada, 150, rue Kent, Ottawa, Canada K1A 0H6.

Le recyclage seul ne suffit pas

Alors que chacun s'efforce de ramasser le papier pour le recycler vous êtes-vous jamais demandé qui l'utilise après le recyclage? Vous arrive-t-il de vous en servir? Comme la plupart des gens, vous ne savez problement pas.

D'après Brian Kelly, jeune chercheur auprès de l'Office de la conservation de l'énergie du gouvernement fédéral, le public, l'industrie et les pouvoirs publics doivent faire un effort lucide et utiliser davantage de papier recyclé. L'utilisation et la création d'une demande de papier recyclé se traduira par une conservation d'énergie.

D'après les chiffres d'un rapport de l'Agence de la protection de l'environnement des Etats-Unis, il faut 70 pour cent moins d'énergie pour produire un papier de basse qualité à partir de déchets remis sous forme de pulpe que pour le produire à partir de pâte de bois non blanchie. Avec le papier de qualité supérieure, pour lequel les déchets doivent être désencrés, l'économie d'énergie n'atteint que 60 pour cent. D'autres chiffres donnent des économies moins importantes, mais les différences proviennent du procédé utilisé.

D'après Brian, l'utilisation de papier recyclé contribue aussi à économiser nos ressources forestières et à alléger les problèmes de pollution dus à l'élimination du papier en le brûlant ou en l'enterrant.

Le papier reclyclé et réutilisé peut aboutir à de véritables économies d'énergie, de ressources et réduire la pollution de l'environnement. Il ne suffit cependant pas de garder le papier pour le recycler. Il faut également que le papier recyclé soit utilisé.

Franco-Bonnyville


Gilbert Proulx
Bonnyville Tel.: 826-3859

Pour 14 jeunes filles de Bonnyville, cette session de gymnastique harmonique et rythmique s'est avérée

Une expérience fort enrichissante

Du 7 au 19 juillet dernier, sous la direction de Françoise van den Broeck, professeur diplômée de l'école Irène Popard de Paris, s'est déroulé à Bonnyville un stage de gymnastique harmonique et rythmique.

Qu'est-ce que la méthode Irène Popard? La Gymnastique Harmonique qu'Irène Popard (1894-1950) a créée a pour but le développement harmonieux du corps, et pour moyen le mouvement en musique, la perfection du geste, et le désir d'un total accomplissement de soi-même.

- Elle s'adresse aux toutes petites filles, aux jeunes filles et aux femmes. Elle permet toute une gamme d'exercices gradués et individuels d'où la personnalité de chacune peut se dégager.

- La méthode, par sa richesse et sa variété, a des vertus complètes; elle permet d'accomplir un total développement fonctionnel et musculaire.

- La Gymnastique Harmonique est avant tout éducative, et si la musique est l'élément psychomoteur qui lui donne tout son agrément, sa base essentielle réside dans l'effort musculaire sérieux bien que toujours pratiqué dans la joie.

La Gymnastique Harmonique est l'image de l'union de l'art et du sport, par son triple effort gymnique, harmonique et rythmique.

Ce "style" de travail et ce mode d'expression était jusqu'alors tout à fait inconnu du groupe de 14 jeunes filles inscrites à cet atelier qui commençait à 9 heures du matin pour ne se terminer qu'à midi. Trois heures de travail intensif, difficile et imposant une discipline corporelle permettant peu à peu de maîtriser le geste et la compréhension musicale.

En effet, les premiers jours furent ardus: prendre conscience de son corps et arriver à une coordination correcte de ses mouvements demande un entraînement et un effort musculaire qui ne s'effectuent pas sans dommage. Les courbatures se firent sentir au bout du deuxième jour de travail, mais peu à peu celles-ci furent vite oubliées car le mouvement recherché devenait de plus en plus beau, l'espace était maîtrisé, la musique prenait un sens dans l'imagination et dans le corps; chacune faisait sa "propre création".

Donc pendant deux semaines, ces 14 jeunes filles, accompagnées par les musiques de Saint-Preux, Johan Strauss, Théodokaris, Neil Diamond ont compris et éprouvé ce qu'était une école de discipline, ont acquis un enrichissement musical et se sont retrouvées face à la créativité pure.

Le 18 juillet, les organisateurs du stage et les parents des participantes ont pu apprécier, pendant la soirée de démonstration, le travail sérieux et approfondi qui s'est effectué pendant les deux semaines précédentes.

Mademoiselle van den Broeck a manifesté personnellement sa grande satisfaction devant le travail de ses jeunes étudiantes albertaines. Il faut dire que le professeur portait un jugement professionnel puisqu'elle enseigne cette méthode à tous les âges. Son école est ouverte de septembre à juin au Luxembourg. La plus jeune de ses élèves a trois ans et demi et, parmi son groupe d'adultes..., il n'est plus permis pour certaines de donner les âges!

C'est l'A.C.F.A. régionale de Bonnyville qui s'est rendue responsable de ce stage et en avait confié l'organisation à un comité sous la présidence du docteur Bugeaud.

Le financement de cette activité culturelle relève, pour la plus grande part, des fonds de l'A.C.F.A. alors qu'une contribution minime de chaque élève et un appui pécuniaire de la chorale "Les 67" ont comblé la somme requise.

L'A.C.F.A. s'empresse d'exprimer sa plus profonde gratitude à Mlle van den Broeck pour son apport culturel dans la région de Bonnyville. Nous avons apprécié son expérience professionnelle, son sourire rayonnant, son bon entrain, sa joie de vivre et son beau parler français.

Nous entretenons l'espoir qu'à l'avenir une telle manifestation puisse se renouveller et prendre plus d'ampleur afin d'introduire nos jeunes et moins jeunes à une nouvelle expression du beau et du vrai, ceci dans une ambiance toute française.



On remarque sur cette photo, de gauche à droite: première rangée: Josée Laing, Nicole Brosseau et Beverley Staley; **deuxième rangée:** Nadine Champagne, Claire Fortier, Yvonne Ducharme, Aline Viel et Claudine Lajoie; **troisième rangée:** Louise Schwall, Carole Vallée, Nicole Bugeaud, Lise Brosseau et Ginette Laing.

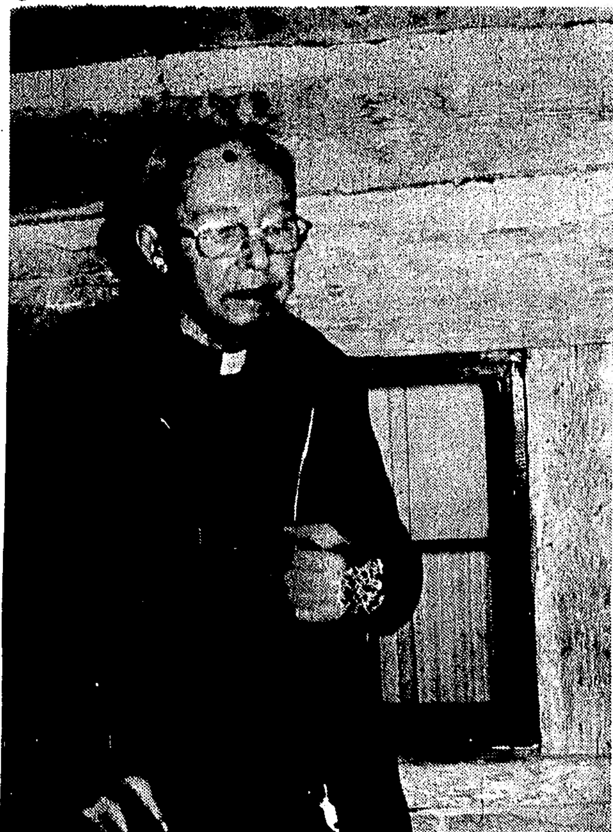
GRÂCE, BEAUTÉ ET HARMONIE





MADEMOISELLE VAN DEN BROECK

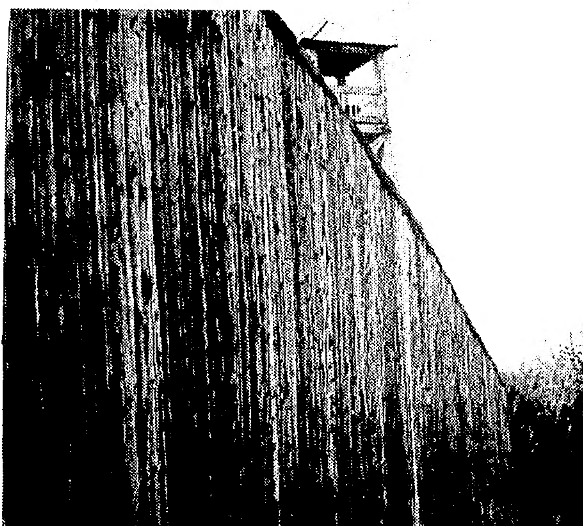
PENDANT QUE NOU
ENCORE LEUR



Père Bidault: "Je serais probablement devenu ouvrier ou fermier..."



Le Père Bidault et le Frère Guibert: "On ne savait pas qu'un jour, tout ça deviendrait historique".



"Les murs du Fort n'étaient pas si élevés..."



"Le bout des troncs était pointu..."



Pour la première fois, depuis 1906, le Frère Guibert retourne au Fort Edmonton

Saint-Albert. Voici comment il les décrit:

"Le Père Lacombe était un bel homme, très populaire auprès des autorités gouvernementales et des Indiens. Il était un maître, un excellent missionnaire; dans ses relations personnelles, un très bon causeur, toujours à la recherche de nouvelles connaissances, toujours prêt à se concentrer sur ce quelqu'un avait de bon à lui dire. Cependant la statue du Père Lacombe devant l'église de Saint-Albert devrait être remplacée par celle de Monseigneur Grandin, car si on compare les qualités personnelles et la contribution de chacun, le Père Lacombe n'était pas l'homme qu'était Monseigneur Grandin".

Il se rappelle des Canadiens-français qui vendaient leurs terres près d'Edmonton pour aller travailler en Colombie- Britannique et qui revenaient quelques années plus tard, plus pauvres, et dès lors sans propriété. Et il se dit attristé en voyant que les francophones sont presque submergés par les autres groupes ethniques, "car au **début, à Edmonton, tout était français."**

Durant ses 63 années de prêtrise, le Père Larose a été reconnu pour ses talents d'organisateur et d'administrateur. Il a entrepris la construction de l'église de Saint-Albert et de Saint-Paul. Il a été appelé à remettre sur pied des paroisses en difficultés économiques, telles que Notre-Dame-de-Lourdes à North-Battleford, en Saskatchewan. Toujours très lucide et rempli de bonne humeur, il conclut en disant: **"Je remercie Dieu de m'avoir conservé prêtre jusqu'ici".**

LE PERE BIDAULT: ON TRAVERSAIT DES MARAIS POUR SE RENDRE DE L'HOPITAL GENERAL A SAINT-JOACHIM

Après ses études en Belgique, le Père Bidault est arrivé au Canada à l'âge de 19 ans. Il est Français d'origine, mais, comme beaucoup d'Oblats, il a été chassé de son pays durant la persécution religieuse en France au début du siècle, un événement qui explique d'ailleurs pourquoi tant d'Oblats sont venus dans l'Ouest canadien à la même époque.

Le neveu de Monseigneur Grandin était le curé de sa paroisse natale en France. **"C'est ce bon curé qui m'a pris de côté et qui m'a enseigné le latin pendant six ans pour me préparer au noviciat. En retour, je travaillais dans son jardin... Par les lettres qu'il recevait de son oncle, j'ai entendu parler des missions du Canada et j'ai eu l'idée d'y consacrer ma vie. N'eût été de cet homme, je serais resté dans mon village et je serais probablement devenu ouvrier ou fermier."**

Le Père Bidault a travaillé dans les paroisses de l'Alberta et de la Saskatchewan, apprenant l'allemand pour desservir la congrégation de Lethbridge en 1910, prêchant dans les maisons des Catholiques à McLennan avant que les gens aient leur propre église, voyageant entre Saint-Albert, Lac la Biche, Meadowlake, Delmas, Edmonton et Saint-Paul, durant les 65 années de son ministère.

Il évoque le temps où il fallait traverser des marais pour se rendre de Saint-Joachim à l'Hôpital Général. "A cette époque-là, dit-il, **on parlait français à Edmonton car les Anglais étaient toujours en grande minorité. Les vagues d'immigration sont venues quelques années plus tard avec la construction des chemins de fer, et dans l'espace de quelques années, la présence canadienne-française a été submergée."**

LE FRERE GUIBERT: IL A PASSE A TRAVERS LE "VRAI FORT EDMONTON" EN 1906

En 1906, le jeune Frère Guibert débarqua à la gare sur le côté sud de la ville, traversa la rivière Saskatchewan à pied, se rendit au Fort Edmonton qui servait toujours à la Compagnie de la Baie d'Hudson, et se rendit ensuite à la paroisse Saint-Joachim. Il confirme ce que rapportent les Pères Larose et Bidault en disant qu'à ce moment-là, il n'y avait pas plus de 1000 Blancs à Edmonton, la plupart des francophones. Ajoutons qu'en 1912, à cause de l'immigration, la population avait passé à 23,000 personnes.

Le Frère Guibert a passé 50 ans de sa vie avec les Indiens, au Lac la Selle et au Lac Ste-Anne. Il ne pense rien du fait qu'il devait aller vivre parmi les "sauvages", ne connaissant ni leurs moeurs, ni leurs langues, n'ayant jamais appris à vivre "de la nature". **"Dans ce temps-là, on était jeune... on avait 20 ans... on s'adaptait."** De 1906 à 1944, il a collaboré à la rédaction d'un journal en langue crise et il a ensuite travaillé à la **publication du "Message de l'Immaculée".**

Deux de ses confrères de séminaire (également ceux du Père **Bidault) ont été tués par les Esquimaux, en 1913. Lui-même menacé à quelques reprises, il décrit les indigènes avec qui il a vécu comme des hommes très doux, religieux, et honnêtes. A cette époque-là, ils ne buvaient** pas. En comparant cette description à l'état actuel des Indiens, nous pouvons constater alors jusqu'à quel point notre civilisation a contribué à la dégénération de cette race.



Les deux missionnaires tués par des Esquimaux en 1913 étaient des confrères de séminaire du Père Bidault et du Frère Guibert.

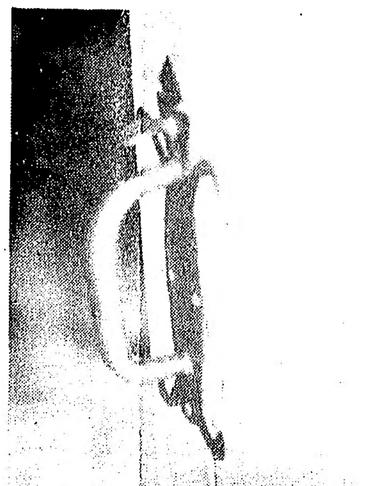
LE FORT EDMONTON D'AUJOURD'HUI: EST-IL UNE RECONSTRUCTION EXACTE?

Passons maintenant à travers le Fort Edmonton tel qu'il a été reconstruit, mais voyons-le dans l'optique des deux missionnaires: le Frère Guibert et le Père Bidault.

"Dans ce temps-là, on ne prêtait pas trop d'attention à tous les détails des choses qui nous entouraient parce qu'on ne savait pas qu'un jour, tout ça deviendrait historique".

"Les murs du Fort n'étaient pas si élevés et il n'y avait pas cette planche en haut. Le bout des troncs était pointu, comme ceux des murs de l'enclos en arrière du Fort."

Cette poignée et cette serrure sont trop modernes. **Au début du siècle, on n'avait pas besoin de fermer nos portes à clef; on utilisait tout simplement un morceau de corde."**



"Le plus nécessaire de tous les outils était la hache. On la portait toujours avec soi et on la tenait bien affilée. En temps de paix comme en temps de guerre, sans elle, on était mal pris".

"C'est avec des flèches telles que celles-ci que nous faisions la chasse, mais souvent nos flèches, et celles des Indiens, n'étaient pas aussi bien faites. On n'y mettait pas de plumes en arrière; et en avant on affilait le bout tout simplement. Les animaux, à cette époque-là, n'avaient pas encore peur de l'homme et ils ne savaient pas le danger de notre présence. En plus, ils étaient beaucoup plus nombreux qu'aujourd'hui. On chassait surtout des lapins. Délicieux! ".

"Après avoir tué un douzaine de lapins, on les mettait dans une grande marmite exactement comme celle-ci, et on les faisait cuire. Il y avait toujours le problèmes des petits Indiens qui venaient

E NOUS POUVONS LEUR PARLER

pas. En comparant cette description à l'état actuel des Indiens, nous pouvons constater alors jusqu'à quel point notre civilisation a contribué à la dégénération de cette race.

LE FORT EDMONTON D'AUJOURD'HUI: EST-IL UNE RECONSTRUCTION EXACTE?

Passons maintenant à travers le Fort Edmonton tel qu'il a été reconstruit, mais voyons-le dans l'optique des deux missionnaires: le Frère Guibert et le Père Bidault.

"Dans ce temps-là, on ne prêtait pas trop d'attention à tous les détails des choses qui nous entouraient parce qu'on ne savait pas qu'un jour, tout ça deviendrait historique".

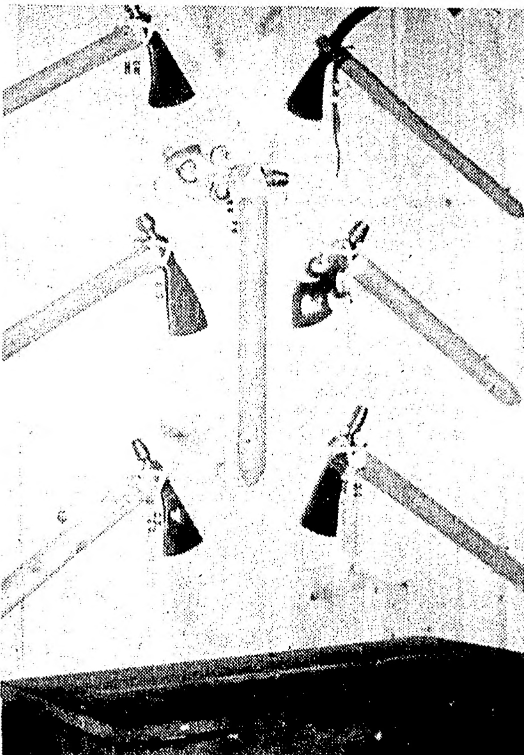
"Les murs du Fort n'étaient pas si élevés et il n'y avait pas cette planche en haut. Le bout des troncs était pointu, comme ceux des murs de l'enclos en arrière du Fort."

Cette poignée et cette serrure sont trop modernes. Au début du siècle, on n'avait pas besoin de fermer nos portes à clef; on utilisait tout simplement un morceau de corde."

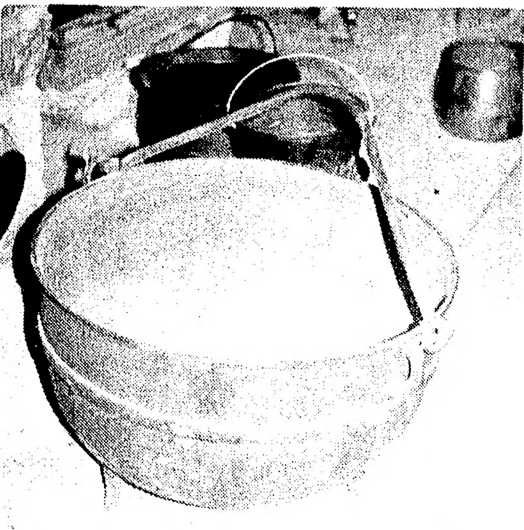
"Le plus nécessaire de tous les outils était la hache. On la portait toujours avec soi et on la tenait bien affilée. En temps de paix comme en temps de guerre, sans elle, on était mal pris".

"C'est avec des flèches telles que celles-ci que nous faisions la chasse, mais souvent nos flèches, et celles des Indiens, n'étaient pas aussi bien faites. On n'y mettait pas de plumes en arrière; et en avant on affilait le bout tout simplement. Les animaux, à cette époque-là, n'avaient pas encore peur de l'homme et ils ne savaient pas le danger de notre présence. En plus, ils étaient beaucoup plus nombreux qu'aujourd'hui. On chassait surtout des lapins. Délicieux! ".

"Après avoir tué un douzaine de lapins, on les mettait dans une grande marmite exactement comme celle-ci, et on les faisait cuire. Il y avait toujours le problèmes des petits Indiens qui venaient



"Sans la hache, on était mal pris"



"Les Indiens mangeaient assis par terre, en pigeant dans une marmite commune"



"Les Indiens avaient peur des escaliers..."

nous voler une patte de lapin. Chez eux, les Indiens mangeaient assis par terre, en pigeant dans une marmite commune. Même les chiens y participaient."

"Les Indiens avaient peur des escaliers parce qu'ils n'y étaient pas habitués. Donc ils descendaient et montaient à quatre pattes".

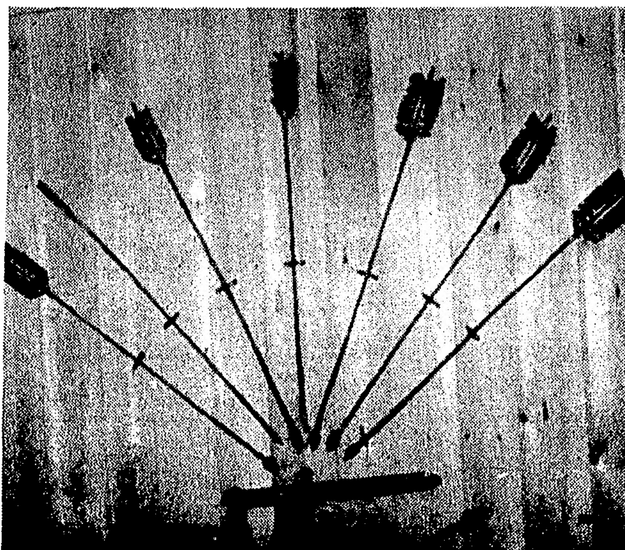
"Le Fort donne une idée de la façon de vivre des Blancs riches, à cette époque. Mais chez la plupart des pionniers et des Indiens, on ne trouvait pas tout ça. On n'avait pas de plancher; très peu de vaisselle; comme meuble, on utilisait le tronc d'un arbre... Ce n'était pas aussi beau que ça dans le temps. C'est un Fort pour amuser les Blancs."

"La Compagnie exploitait le coureur de bois et essayait de l'endetter pour l'obliger à continuer à travailler pour elle. Les Blancs exploitaient également les Indiens, les obligeant à payer des prix ridicules en fourrures pour des fusils, etc. Donc, dans les missions, pour combattre cette exploitation, on faisait de petits magasins où les Indiens pouvaient acheter les produits dont ils avaient besoin pour le prix que ça nous coûtait".

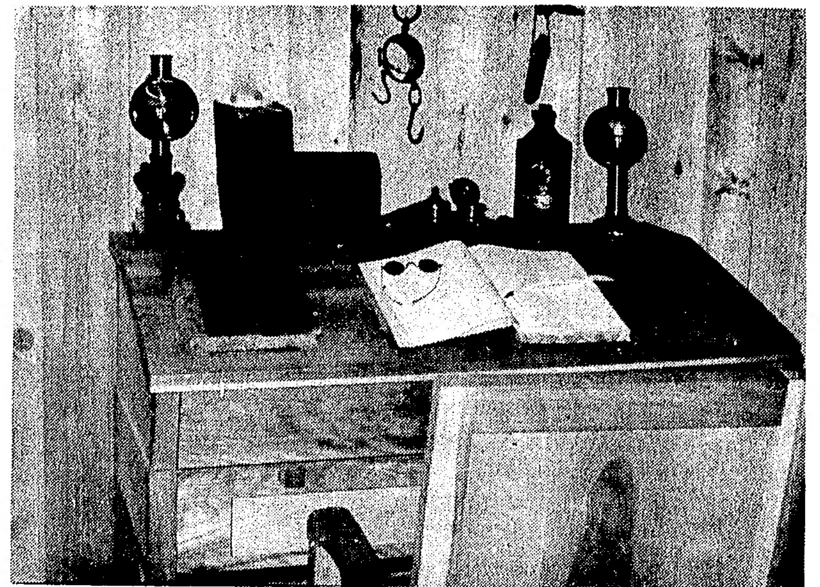
"Au Fort Edmonton, tous les échanges se faisaient en français; les Métis et les commerçants pouvaient tous parler français. Aussi, en ne mentionnant pas que la langue française était la langue courante au Fort, on fait mentir l'histoire'"

"Mais dans l'ensemble, il y a eu beaucoup de travail consacré à cette entreprise. Très beau. Superbe."

Mentionnons, en terminant, que le forgeron du Fort Edmonton était un Canadien-français. Il a été le premier à ouvrir une mine de charbon près du Fort, pour sa forge. Par la suite, l'industrie du charbon est devenue une des plus grandes entreprises commerciales à Edmonton, entre 1906 (?) et 1930.



"Nos flèches et celles des Indiens n'étaient pas aussi bien faites..."



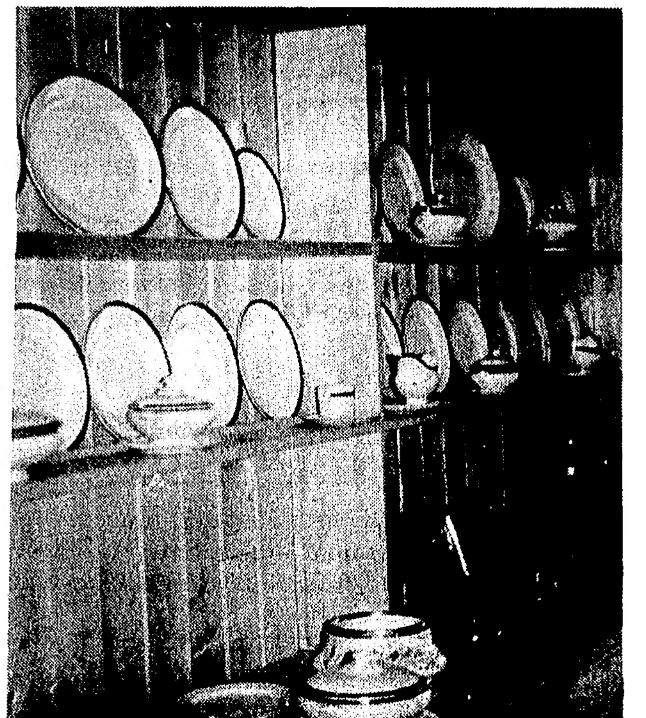
"La Compagnie exploitait le coureur de bois... Le Blanc exploitait l'Indien"



"Au Fort Edmonton, les échanges se faisaient en francais"



Le forgeron du Fort était un Canadien-français.



"C'est un Fort pour amuser les Blancs..."

Avis Public

Ottawa, le 23 juillet 1975

DOCUMENTS A FOURNIR LORS D'UNE DEMANDE PREVOYANT L'UTILISATION DE MICRO-ONDES PAR DES ENTREPRISES DE RADIODIFFUSION DE TELEVISION PAR CABLE.

Pendant un certain temps le Conseil a accepté que des requérants présentent des demandes prévoyant l'utilisation de micro-ondes sans exiger de documents concernant le tarif projeté des micro-ondes. Entre temps, des liaisons hertziennes se développaient et le Conseil était très souple quant à déterminer celles qui convenaient le mieux.

Cependant cette politique a quelquefois entraîné de l'incertitude et un manque de précision quant à décider non seulement des liaisons hertziennes qui convenaient le mieux mais également du coût réel de l'acheminement de micro-ondes à certaines régions. Ceci a abouti, après approbation du Conseil, à des retards considérables dans la conclusion d'ententes relatives à des micro-ondes ainsi que dans la fourniture du service de télévision par câble au public.

D'autre part, le Conseil a eu des difficultés à analyser adéquatement les demandes de ce genre et à en évaluer la viabilité. De plus, les tarifs mensuels que les titulaires se proposent de prélever auprès de leurs abonnés n'étaient pas clairement expliqués.

En raison de ce qui précède, le Conseil décrète que, dès à présent, les demandes prévoyant l'utilisation de micro-ondes par des entreprises de télévision par câble devront comprendre certains documents; à savoir:

a) Lorsque les micro-ondes doivent être fournies par une société d'exploitation de services de télécommunications, une copie de l'accord de principe conclu entre la société d'exploitation et le requérant doit être présentée au Conseil. Les demandes devront également fournir des détails sur toute offre faite par des sociétés d'exploitation prévoyant l'utilisation de micro-ondes, sur le tarif de ce service et sur les sommes prélevées par la société d'exploitation. S'il s'agit d'une demande portant sur un réseau hertzien déjà implanté ou projeté, on devra fournir tous les détails concernant les accords de partage des frais avec d'autres requérants ou d'autres titulaires qui font partie ou se proposent de faire partie de ce réseau.

b) Lorsque les micro-ondes doivent être fournies par le requérant, ou si ce dernier se propose d'utiliser les installations d'une société privée qui n'est pas une société d'exploitation, la demande devra donner des renseignements détaillés sur tous les frais de micro-ondes. Si cette proposition implique plus d'une entreprise de télévision par câble actuelle ou projetée, la demande devra fournir tous les détails concernant les accords de partage des frais avec d'autres requérants ou d'autres titulaires qui participent ou se proposent de participer à cet accord.

c) Le requérant doit donner tous les détails concernant l'emplacement de la tête de ligne éloignée et l'acheminement projeté des micro-ondes. La demande devra fournir d'une part le détail des frais entraînés par la mise en place et/ou l'utilisation des installations de tête de ligne éloignée, et d'autre part, signaler tout accord concernant la mise en place et/ou l'utilisation des installations.

d) Toutes les demandes doivent indiquer le tarif mensuel des abonnés ainsi que les frais de service "par micro-ondes".

En se fondant sur les renseignements détaillés susmentionnés, le Conseil étudiera les demandes de licences de télévision par câble dans les régions qui satisfont aux critères fixés pour un tel service ainsi qu'à tous les critères que le Conseil a établis ou pourrait établir par la suite. Cette étude tiendra compte de la précision de l'analyse des frais d'exploitation et de la possibilité pour le requérant de fournir un service et d'en assurer la continuité au montant qu'il a indiqué.

Les requérants qui ont déjà déposé auprès du Conseil une demande de licence de télévision par câble doivent soumettre les documents susmentionnés dès que possible afin que leur demande puisse être étudiée au cours d'une audience publique.

Guy Lefebvre
Le directeur général
Gestion des politiques de licences



Conseil de la Radio-Télévision Canadienne — Canadian Radio-Television Commission


Volume 9
numéro 33
Denise Bombardier
nous parle des
Dossiers d'automne
sur la santé mentale
(article en pages 6 et 7)
Quelques images de
Tristan und Isolde
pour la saison prochaine
Aux Beaux Dimanches:
La Bataille de Berlin
Le Serpent vert
Kierkegaard
Musique vivante
à Sons et brioches

Information

Denise Bombardier ouvre à la télévision le dossier de la santé mentale

Micheline Di Marco vient de réaliser six émissions dont on parlera beaucoup à la rentrée. Ce sont les six premières demi-heures de la série **Dossiers** de la nouvelle saison, série télévisée le vendredi à 22 heures. Denise Bombardier a fait la recherche, les interviews et les textes. Elle animera elle-même les six émissions.

Journaliste et écrivain, reporter, interviewer, animatrice et — faut-il l'ajouter au risque de vendre la mèche? — freudienne traditionnelle, Denise Bombardier est une jeune femme dynamique, qui parle avec enthousiasme de son métier, comme des enquêtes qu'elle a faites dans divers milieux. A quelques semaines de la première émission du dossier en question, et en présence de Micheline Di Marco, qui l'a accompagnée chez les malades mentaux et les psychiatres, elle nous accordait une interview de trois quarts d'heure. Nous avons tenté, ci-après, de résumer cet entretien.

— Denise Bombardier, comment vous est venue l'idée d'une enquête sur les maladies mentales?

— *La série a pour sujet la santé mentale. Je ne sais pas si vous voyez la différence... Des psychiatres disent que s'ils sont aujourd'hui psychiatres, c'est qu'ils avaient des problèmes de santé mentale.*

— On peut en effet avoir des problèmes de cet ordre, sans être pour autant ce qu'on appelle un malade.

— *Quant à l'idée de l'enquête,* poursuit l'animatrice, *il me semblait important d'aller à l'encontre des préjugés.*

C'était là, selon Micheline Di Marco, la préoccupation première. Nous demandons alors à Denise Bombardier à quoi il faut attribuer les préjugés contre les malades mentaux.

— *D'abord à l'ignorance,* répond-elle sans hésiter. *L'ignorance est générale. On l'observe dans toutes les classes de la société. Les préjugés viennent aussi de la peur. On a peur du malade. Au fond, cette peur est celle que nous inspire sa maladie. Car le malade mental n'est que l'excès de ce que nous sommes tous et chacun.*

— Est-ce votre première enquête sur le sujet?

— *Oui. Et de tous les reportages que j'ai faits, je crois que cette enquête est celle où je me suis sentie le plus impliquée. Nous sommes allées, Micheline Di Marco et moi, à Saint-Jean-de-Dieu. Nous y avons vu des choses troublantes... Une malade dénudée, qui refuse de se vêtir, telle autre qui marche dans ses excréments... d'autres qui crient. Le spectacle est tellement insoutenable et l'ambiance si morbide, que des membres de notre équipe technique voulaient nous quitter. Or, malgré ce que je vous raconte, la situation est moins violente qu'on ne se la représente généralement, elle comporte moins de risques qu'on ne l'imagine. Si vous visitez Saint-Jean-de-Dieu, personne n'y cherchera à vous tuer. Il n'y a plus de camisole de force, c'est vrai: les grands malades sont sous médication, ils ne sont pas dangereux. Mais ç'a été pour nous extrêmement impliquant. Micheline a choisi une vision impressionniste des choses. Et puis, retenez bien ceci. C'est peut-être la première fois que de grands malades mentaux acceptent de parler face à la caméra.*

— Avez-vous essayé de définir les principales maladies mentales?

— *Non. Les noms et les catégories n'existent que pour aider les psychiatres à s'y retrouver: c'est un vocabulaire à l'usage des professionnels... Le premier témoignage de cette série est celui d'une dame qui est en train de coudre à la machine. Je cause avec elle. Elle semble tout d'abord parfaitement normale. Puis, à un moment donné, on devient mal à l'aise, à cause des expressions qu'elle emploie, de certaines incohérences qui indiquent que sa pensée s'éloigne du réel. A la fin on est troublé. C'est à ce trouble, à cette atmosphère que nous avons voulu rendre sensibles les téléspectateurs.*

— On observe des indices de fréquences dans presque toutes les maladies; ainsi on constate aujourd'hui que le cancer et la grippe sont plus fréquents que la tuberculose. Qu'en est-il de l'aliénation mentale? En existe-t-il une forme que, dans une maison comme Saint-Jean-de-Dieu, on rencontre plus souvent que d'autres?

— *Selon les psychiatres, trois pour cent des personnes, dans une société, sont atteintes de débilité mentale; il s'agit là d'une proportion constante. Là où les chiffres changent, c'est quand on parle de celles qui consultent. Il y a de plus en plus de gens qui sont mentalement malades, parce que la société accentue chez tous les tendances à la maladie mentale.*

Pour sa part, Micheline Di Marco ajoute, citant un psychiatre: *«Maintenant qu'on a contrôlé les maladies physiques, on entre dans l'ère de la recherche, de l'étude et du contrôle des maladies mentales.»* Elle reconnaît, bien sûr, que le cancer est loin d'être vaincu, mais elle signale les progrès accomplis dans ce domaine.

Ce dossier sur la santé mentale comportera trois émissions sur les maladies, une sur les enfants qui ont des problèmes d'apprentissage, une sur les phénomènes psychosomatiques et une sur la psychiatrie communautaire, qui est, selon Denise Bombardier et Micheline Di Marco, la thérapeutique de l'avenir.

Nous demandons à Denise Bombardier:

— Que signifie cette phrase qui sera le titre d'une des émissions: **Nous ne sommes pas des fous?**

— *C'est une malade qui me l'a dite, cette phrase. «On n'est pas fou, affirmait-elle, on est malade.»*

— Ce qui prouve que beaucoup de malades sont conscients de ce qui leur arrive... Il est question d'enfants dans votre enquête...

— *Oui, nous nous sommes penchées sur le cas des enfants des milieux scolaires. Savez-vous une chose ? Un enfant qui a des problèmes à l'école — qu'il s'agisse de dislexie ou d'autres difficultés — c'est par là que se manifeste parfois une tendance à la maladie mentale. Autrement dit, c'est par l'école que se révèlent les enfants qui ont des problèmes. Nous avons remarqué que les parents dont les enfants sont vraiment malades ne craignent pas de les montrer à la télévision, tandis que ceux dont les enfants sont atteints moins profondément ne veulent pas qu'on les voie. Il y a aussi la question de la culpabilité des parents.*

Denise Bombardier et Micheline Di Marco semblent croire que les parents se sentent toujours coupables de quelque chose.

— Vous avez abordé, avec l'équipe psychiatrique de l'hôpital du Sacré-Coeur, une question qui, encore une fois, servira de titre à une émission, et que vous avez formulée dans ces termes: **le corps crie au secours.** Quel est, dans l'esprit de votre enquête, le sens de cette formule?

— *Les troubles émotifs,* explique Denise Bombardier, *peuvent s'exprimer verbalement. Seulement, lorsque le sujet les garde en soi, c'est alors son corps qui réagit. En d'autres termes, le mal dont souffre l'esprit s'exprime par le corps.*

— Vous exposez là tout le problème des phénomènes psychosomatiques...

— *On n'en soupçonne pas toute l'importance. J'ai connu une femme affligée d'une colite pendant des années. On a fini par découvrir que ses maux provenaient de tensions. L'arthrite aiguë, l'arthrite rhumatoïde, la colite intestinale ont souvent des origines nerveuses.*

— **La société qui rend malade** sera le sujet de la dernière émission du dossier. Cette expression n'est-elle à vos yeux qu'une opinion ou si c'est un constat?... Est-ce là la conclusion de l'enquête?

— *Non. Ce ne peut en être*

sa bru Marie et l'épouse du docteur s'arment de patience. La mine menace de se détacher.

21h30 GÉNIES EN HERBE



Jeu questionnaire opposant des étudiants de Montréal et d'Ottawa. Animateur: **Serge Arsenault.** Réal.: Olivier Caron, à Ottawa.

22h00 ICI ET LA
Version française de la série «This Land». «Le Retour des saumons». Un homme raconte comment les saumons ont survécu, dans ce siècle de pollution et de construction. Texte français: Jacques Ouvrard. Narrateur: Gaétan Barrette. Réal.: Henrietta Thiessen.

22h30 **TÉLÉJOURNAL**
22h50 **NOUVELLES DU SPORT**
23h00 **RÉSEAU-SOLEIL**
De Rouyn. «Les Robinson Crusoé». Un jeune biologiste, Pierre Martineau, vient s'installer à Cuyenne. — Michel et Micheline Lahaie ont acheté un silo qu'ils ont annexé à leur maison. — Un homme seul sur son coin de paradis avec pour compagnons Balzac et Camus, cultive son blé, fait son pain et son miel: M. Wilfrid Ouellet. — Mme Labelle, une vraie fée avec ses bouts de tissus et ses idées.

24h00 LES ESPIONS
«Requiem pour un traître». Kelly a du mal à prouver qu'il n'a pas trahi son pays.

jeudi
le 14 août

10h40 **OUVERTURE ET HORAIRE**
10h45 **EN MOUVEMENT**
«Taille» La café et la condition physique. Participation de Marie-Anne.
11h00 **LA SOURIS VERTE ●**
11h15 **TRIBULLE**
«Le Mouton».
11h30 **LES PIERRAFEU**
«Balconville». Pour ses vacances, Fred ne demande rien de plus que rester à «Balconville». Délima feint la docilité.
12h00 **LES LOIS DE LA BROUSSE**
Documentaire réalisé par Maurice Fiévet. «Intimité». Chaque jour passé dans le monde des animaux apporte sa moisson de souvenirs et de découvertes.
12h30 **LA BONNE ÉQUIPE**
Film réalisé par Imo Moszkowicz, avec Theo Lingen et Dominique Joos. «Une si jolie plage sur la mer Noire». Lampe et Müller remarquent qu'un enchaînement de circonstances mystérieuses entourent son épouse et l'infirmière qui la soigne.
13h00 **CROQUONS LE VERBE**
Jeu questionnaire.
13h30 **TÉLÉJOURNAL**
13h35 **RÉSEAU-SOLEIL**
De Rivière-du-Loup. Des mains nouvelles ont taillé le bois de la forêt de l'Islet Sud. Invités: MM. René Fortin, promoteur de ce projet d'Initiative locale; Benoit Deschênes, maître sculpteur; Mme Nicole Jean, stagiaire, et quelques artisans. — Denise Lepage, choisie pour faire partie de la troupe Internationale «Vive les gens». — L'évolution les loisirs chez les insulaires de l'Ile Verte. Avec Soeur Béatrice Henri, enseignante: Mme Claire Gagnon, conseillère pédagogique en éducation physique, sports et plein air; une infirmière: Mme Lucien Dionne et un groupe de jeunes. — Les femmes actives de Ville Dégelis. La mise sur pied d'un regroupement des femmes forestières du Témiscouata. Invitées: Mmes Marie-Paule Bélanger, Fernande Grondin, Ghislaine Blanchet, Géraldine Bossé et Mlle Nicole Dubois. Recherches: Lise Paradis et Gilles Gosselin. Animatrice: Denise Roussel. Réal.: Claude Aubé.
14h30 **CINÉMA**
Portrait de l'univers: Naissance de la vie. Documentaire de Jean Lallier. Comment est née la vie? A partir de quoi? Le point sur les êtres biochimiques (Fr.).
16h00 **ALLO GRENOUILLE**
16h30 **LA RIBOULDINGUE**
«Le Festival de la Ribouldingue»

17h00 SALTO MORTALE

18h00 **LE JEUNE FABRE**
Avec Mehdi, Paul Guers, Jean-Roger Caussimon, Véronique Jannot et Michel Grellier. Scénario, adaptation et réalisation: Cécile Aubry. 11e: «Le Retour de Chadoun». Désespéré, Jérôme s'adresse à Julia. Trop attentive à François Vogel, elle n'apporte aucun réconfort à Jérôme. Sensible au chagrin de son fils, Daniel aimerait fuir avec lui.
18h30 **ACTUALITÉS 24**
19h00 **SUR LA CÔTE DU PACIFIQUE**



En vedette: **Bruno Gerussi**, Robert Clothier, **Rae Brown**, Juliet Randall et Pat Jones. «La Chasse aux coquillages». Nick est à la chasse aux palourdes lorsqu'un hurluberlu lui propose de prendre soin de sa foreuse à coquillages pour quelques mois. Il le laisse même libre de l'utiliser, à condition de faire effectuer les réparations éventuelles.
19h30 **LES GRANDS FILMS**
Le Mataf. Film policier réalisé par Serge Leroy, avec Michel Constantin, Adolfo Celi, Georges Geret, Annie Cordy et Cathy Rosier. Le Mataf et deux comparses ratent un hold-up. Une bande rivale est responsable de l'échec (Fr.-it. 73).
21h30 **AINSI VA LA VIE**
Une sélection de **Femme d'aujourd'hui.** «Marguerite Yourcenar». Françoise Faucher rencontre l'un des écrivains les plus prestigieux de notre époque. Réal.: Lucille Paradis.
22h30 **TÉLÉJOURNAL**
22h50 **NOUVELLES DU SPORT**
23h00 **CINÉMA**
L'Ennui et sa diversion: l'érotisme. Drame psychologique réalisé par Damiano Damiani, avec Horst Buschholz, Catherine Spaak, Bette Davis et Isa Miranda. Un jeune peintre qui s'ennuie est incapable de sortir d'une solitude d'autant plus pénible qu'il est conscient que seul un miracle peut le sauver. Il croit ce miracle possible après avoir rencontré un modèle (Fr.-it. 64).

vendredi
le 15 août

10h40 **OUVERTURE ET HORAIRE**
10h45 **EN MOUVEMENT**
«Conditionnement physique général». La cigarette et la condition physique. Participation d'Evelyn.
11h00 **LA SOURIS VERTE ●**
11h15 **OUM, LE DAUPHIN BLANC**
11h30 **LES PIERRAFEU**
«Bonne fête Fred». Fred demande à Délima d'éviter les frais et les manifestations à l'occasion de son anniversaire.
12h00 **CENT MILLIONS DE JEUNES**
«Sprint en Grèce».
12h30 **MON FILS**
Avec Henri Serre et Martin Serre. «Le Journaliste». C'est le retour à Paris par avion. A peine débarqué, Henri songe encore à déjouer l'assistante sociale qui l'attend. Il décide de tout confier à un journaliste pour sensibiliser l'opinion publique.
13h00 **DANS LA NOTE**
13h30 **TÉLÉJOURNAL**
13h35 **RÉSEAU-SOLEIL**
De Sherbrooke. «Chacun son métier». Entrevues avec M. Gérard Boissonneault, trappeur: M. et Mme Papazzian, un couple qui vit à l'ancienne, sans électricité, sans téléphone; Mme Marguerite Godbout, le seul facteur féminin de la région de Sherbrooke; M. Denis Lambert, travailleur dans le cuivre, et le jeune St-Cyr, fleuriste âgé de 14 ans. Animatrice: Christiane Suzor. Recherches: Sylvie Arolphe. Réal.: Rachelle Lussier.
14h30 **CINÉMA ●**
L'Odyssée du T-34. Film de guerre réalisé par Nikita Kourikine, avec V. Gourenkov, V. Skoulme et B. Oya. La folle équipe du tank T-34 parvient à déjouer le tir des obus anti-chars allemands (Russe).
16h00 **ALLO GRENOUILLE**
16h30 **BIDULE DE TARMACADAM ●**
Avec Ronald France, Yvon Thiboutôt, Monique Rioux-Boisvert, Jean-Louis Millette, Gilbert Chénier et Marie-Claire Nolin. Réal.: Hubert Blais. «Le Prix Nobel».
17h00 **POUR TOUS**
Hibernatus. Comédie réalisée par Edouard Molinaro, avec Louis de Funès, Claude Gensac et Bernard Alane. Un industriel vit heureux avec sa femme et son fils. La découverte, dans les glaces polaires, d'un homme en état d'hibernation depuis 1904 vient bouleverser la quiétude du foyer (Fr. 69).
18h30 **ACTUALITES 24**
19h00 **L'AMOUR QUOTIDIEN**
«Le Beau Savoir». Courant après le bonheur chacun se dit: si je pouvais voyager, si je pouvais terminer mes études, si je pouvais obtenir tel ou tel succès, je serais heureux. On voyage, on termine ses études, on obtient le succès et pourtant le bonheur est plus loin à l'horizon. Réal.: Fernand Dansereau et Iolande Rossignol.
19h30 **MARCUS WELBY, M.D.**
Avec Robert Young, James Brolin et Elena Verdugo. «Le Moment crucial» (1re de 2). Le Dr Welby reçoit la visite de sa fille Sandy. Elle lui apprend qu'elle est enceinte. Elle craint que l'enfant qu'elle porte ne naisse anormal car elle a contracté la rubéole au début de sa grossesse.
20h30 **HORS SÉRIE**
Jo Gaillard. Réal.: Christian-Jaque. Avec Bernard Fresson, Dominique Briand, Ivo Garrani, Patrick Préjean, Günther Meisner et Marianne Comtell. 10e: «Jo et l'enfant». Durant une escale à Cayenne, Jo Gaillard donne au directeur d'un orphelinat la permission de faire visiter son cargo à ses pensionnaires. Un des orphelins que la carrière de marin fascine, se cache à bord.
21h30 **PROPOS ET CONFIDENCES**
Entrevue avec Robert de Roquebrune (4e de 6). Réal.: Jean Faucher.
22h00 **L'ÉCOLE EN QUESTION**
«Quinze ans de réforme (11e de 13). Le professeur: comment forme-t-on un maître? Les différentes écoles de pensée. Pédagogue ou pion? Une vision de spécialistes. Animateur: Florian Sauvageau. Recherches: Jean-Claude Forand. Réal.: Pierre-Marcel Claude.
22h30 **TÉLÉJOURNAL**
22h50 **NOUVELLES DU SPORT**
23h00 **APPELEZ-MOI LISE**



Lise reçoit ce soir Fabiola, Donovan, Diane Arcand et **Chantal Renaud.** Réal.: Suzanne Mercure.
24h00 **CINÉMA**
Le Rouge aux lèvres. Drame d'horreur réalisé par Harry Kumel, avec Delphine Seyrig, Danielle Oulmet, John Karlen et Andrea Rau. Des nouveaux mariés passent quelque temps dans un hôtel d'Ostende. Arrive une mystérieuse comtesse d'origine hongroise, en compagnie d'une amie. Cette comtesse est une femme-vampire qui a jeté son dévolu sur la jeune mariée dont elle veut faire sa compagne. (Belgo-fr.-all. 71).

plique la vie de Fred, à commencer par la présence d'une infirmière autoritaire.

12h00 CHER ONCLE BILL



En vedette: **Brian Keith**, Sebastian Cabot, Johnny Whitaker, **Anissa Jones** et Kathy Garner. «Ces chers petits».

12h30 LE COMPORTEMENT ANIMAL
«Le Langage des animaux». Le mot langage est employé ici pour désigner un ensemble de signes constituant des messages entre animaux de même espèce.

13h00 DANS LA NOTE
Jeu questionnaire genre piano-bar, en provenance de Trois-Rivières. Avec Jean-Lou Chauby, au piano. Animateur: Normand Choquette. Réal.: Gilles Barbeau.

13h30 TÉLÉJOURNAL

13h35 RÉSEAU-SOLEIL
De Rimouski. Symposium de la sculpture à Matane, avec Firmin Sirquet. — Karaté, avec Fernand Morneau. — Damas Lang, 78 ans, construit des moulins à farine près du lac Baker, au Nouveau-Brunswick. — L'auberge de jeunesse de Rimouski. — Une colonie de vacances dans la vallée de la Matapédia: Camp Sable chaud, avec Gaston Dubé. Animation et recherches: Suzanne Saint-Pierre. Réal.: Viateur Lavoie.

14h30 CINÉMA
Ecoute ma chanson. Mélodrame musical réalisé par Antonio Del Amo, avec Joselito, Barta Barri et Luz Marquez. Une femme a épousé un homme indigne contre le gré de son père, un riche marquis. Elle se voit un jour enlever son enfant, Joselito, par son mari qui espère ainsi arracher de l'argent à son beau-père (Esp. 60).

16h00 ALLO GRENOUILLE
Présentation de dessins animés par André Cailloux et la marionnette Virginie, manipulée par Francine Ruel. Réal.: Raymond Pesant.

16h30 MAIGRICHON ET GRAS DOUBLE
Théâtre pour enfants. Avec Daniel Gadouas, Claude Michaud, Yvon Thiboutôt, Yvonne Moisan et Louis de Santis. Musique originale de Herbert Ruff. Réal.: Hubert Blais.

17h00 DAKTARI
«Adam et Jenny».

18h00 LA VIE QUI BAT
«Galapagos» (1re de 2). Animateur: Harvey Paradis. Réal.: Adelin Bouchard.

18h30 ACTUALITÉS 24
Avec Joël le Bigot, Jean Ducharme et Gilles-Philippe Delorme.

19h00 LES RECETTES DE JULIETTE PLEIN AIR
Juliette prépare, pour François Cousineau, des crudités en panier, puis à la moscovite et une verdure «plein air».

19h30 DÉFI
«Jeune cinéaste: Jean-Marc Desaulnier». A 14 ans, Jean-Marc Desaulnier a réussi à réaliser un film d'espionnage d'une heure en ne comptant que sur sa débrouillardise et ses économies. Interviews: Diane Renaud et Anik Dousseau. Réal.: Daniel Bertolino et François Floquet, Via le Monde Canada Inc.

20h00 LES GENS DE MOGADOR
En vedette: Marie-France Pisier, Bernard Jeantet, Brigitte Fossey, Paul Barge, André Laurence, Iris Berben et Bernard Rousselet. 11e: Engagé contre la volonté de sa mère, François part pour le front sans avoir obtenu son pardon. Il ne reviendra pas. Ludivine ne lui survit guère. Dominique est désormais la seule Vernet à Mogador et ne compte que sur le retour de son cousin Numa.

21h00 ROSA



Comédie écrite par Roger Garand, mettant en vedette Denise Filiatrault, François Tassé, Denise Proulx, Guy L'Ecuyer, Yvan Canuel, Béatrice Picard, **Denis Drouin**, Marc Legault, Louise Rémy, Ernest Guimond, Roger Garand, Anne-Marie Provencher, Rachel Lortie, Marcel Gauthier, Denis Mercier et la petite Pascale Guilbault. Musique de Marc Gélinas. Direction musicale: Rod Tremblay. Réal.: Louis Bédard.

21h30 JASON KING
Avec Peter Wyngarde et Pamela Salem. Réal.: Jeremy Summers. «Nadine». Voulant favoriser la parution de son prochain roman, l'éditeur de Jason lui demande de bien vouloir se rendre en Grèce pour une cure de repos. La rencontre de Nadine fournira à Jason toute la matière nécessaire à son futur bouquin.

22h30 TÉLÉJOURNAL

22h50 NOUVELLES DU SPORT

23h00 LES ROIS MAUDITS
D'après l'oeuvre de Maurice Druon. Avec Georges Marchal, Jean Piat, Hélène Duc, Geneviève Casile, Muriel Baptiste et Gilles Behat. 5e: «La Louve de France». Après Philippe le Bel et Louis X, Philippe V le Long trépasse. Il a bu l'eau de l'infortuné royaume de France, dont les rivières et les sources sont soudainement empoisonnées. Réal.: Claude Barma.

24h30 CINÉMA ●
Quatre d'entre elles. Portraits réalisés par Francis Reusser, Claude Champion, Jacques Sandoz et Yves Yersin. Quatre portraits de femmes d'âges différents, Sylvie, Patricia, Erika et Angèle (Suisse 68).

mardi
le 12 août

10h40 OUVERTURE ET HORAIRE

10h45 EN MOUVEMENT
«Fessier». La condition physique s'améliore-t-elle sans effort? Participation de Marie-Anne.

11h00 LA SOURIS VERTE ●

11h15 LES HISTOIRES DE BENJAMIN
«Les Mains sales».

11h30 LES PIERRAFEU
«Arthur le ventriloque» Arthur étudie la ventriloquie. Il fait accroire à Fred qu'Agathe parle déjà.

12h00 BUNNY ET SES AMIS
Dessins animés.

12h30 L'HOMME QUI REVIENT DE LOIN
Avec Louis Velle, Alexandra Stewart et Michel Vitold. 11e: Les dernières révélations de Marthe ont décidé Fanny à réduire la visionnaire au silence. Une nuit, elle la surprend dans le parc en compagnie... du fantôme de son beau-frère.

13h00 CROQUONS LE VERBE
Jeu questionnaire en provenance d'Ottawa. Animateur: Jean-Bernard Rainville. Dessinateur: Jean Blache. Recherches: André Lapierre. Juge: André Renaud. Réal.: Olivier Caron.

13h30 TÉLÉJOURNAL

13h35 RÉSEAU-SOLEIL
D'Ottawa. «La Grande Fête». Reportage sur «La Grande Fête» de Hull qui eut lieu du 20 juin au 6 juillet pour marquer le 100e anniversaire de l'incorporation de la cité et le 175e anniversaire de sa fondation. Témoignages de plusieurs pionniers sur les grands événements qui se sont produits à Hull depuis 100 ans, notamment le grand feu de 1900. Invités: MM. Zéphir Laflèche, 97 ans, 1er épicier; Raoul Déziel, 82 ans, 1er gérant de banque; Emile Montreuil, 83 ans, ouvrier; Edouard «Toto» Tessier raconte les exploits sportifs des années 20 avec l'ex-journaliste du Droit, Henri Laperrière; Mme Gracia Lalonde-Fréchette, 91 ans; Clara Mantha, 81 ans, sage-femme; Aurore Raymond, 80 ans, et Anna Giroux, 72 ans. Défilé de mode de l'époque, présenté par les gens de la ville. Recherches et interviews: Louise Leclerc. Réal.: Olivier Caron.

14h30 CINÉMA ●
Femmes de Paris. Film réalisé par Jean Boyer, avec Michel Simon, Brigitte Aubert et Henri Genès. Un professeur d'astronomie reçoit, par erreur, un coup de téléphone d'une inconnue lui annonçant son intention de se suicider (Fr. 53).

16h00 ALLO GRENOUILLE

16h30 PICOLO
En vedette: Paul Buissonneau. Réal.: Maurice Falardeau, Micheline Latulippe et Hélène Roberge. «A la mode».

17h00 DANIEL BOONE
«Le Traquenard éventé».

18h00 TOUMAÏ
Avec Uwe Friedrichsen et Esrom. «La Traversée».

18h30 ACTUALITÉS 24

19h00 LE MONDE MERVEILLEUX DE DISNEY
«Le Monstre de la Baie-des-Fraises» (1re de 2). Avec Burgess Meredith et Agnes Moorehead. Un professeur de sciences naturelles, en excursion avec ses élèves, croit apercevoir un monstre marin. La nouvelle fait vite le tour du village et bien des gens s'interrogent sur la santé mentale du vieil instituteur.

20h00 CINÉMA

22h30 TÉLÉJOURNAL

22h50 NOUVELLES DU SPORT

23h00 RENCONTRES



Invité: **Gilbert Cesbron**, écrivain (2e entretien). Gilbert Cesbron nous parle de la justice à l'égard des prisonniers; de la non-violence, de la maturité, de la responsabilité et de l'humilité. Il nous parle aussi de l'architecture religieuse, de l'église dont il a fait un plan. Interviewer: Marcel Brisebois. Réal.: Raymond Beaugrand-Champagne.

23h30 LES JOUEURS
«Le Contrat d'amour». Un couple où règne l'incompréhension renégocie son contrat d'amour. Réal.: Fernand Dansereau.

24h00 CINÉMA
Le Grand Jeu. Drame réalisé par Robert Siodmak, avec Jean-Claude de Pascal, Gina Lollobrigida et Peter Van Eyck. Un avocat s'engage dans la Légion et gagne l'Algérie. Sa maîtresse lui promet de le rejoindre. Après quatre ans de service, il se rend chez une tireuse de cartes qui lui promet le bonheur. Survient alors dans sa vie une femme facile qui ressemble à son ancienne maîtresse (Fr. 54).

mercredi
le 13 août

10h40 OUVERTURE ET HORAIRE

10h45 EN MOUVEMENT
«Conditionnement physique général». Est-il possible de quantifier individuellement son effort? Participation de Christine.

11h00 LA SOURIS VERTE ●

11h15 LES CONTES DE LA RIVE ●
«Le Monstre» (2e).

11h30 LES PIERRAFEU
«Le Quartier chic». Fred considère que son entourage manque de classe. Il décide de déménager dans un quartier chic.

12h00 FRANCIS AU PAYS DES GRANDS FAUVES
«A la rivière, avec Babe l'hippopotame».

12h30 VERS L'AN 2000
«Le Vieillissement: à la recherche de la fontaine de Jouvence». Peut-être, vers l'an 2000, aurons-nous trouvé la cure-miracle pouvant contrer le phénomène du vieillissement. Certains savants commencent à penser que la mort n'est pas naturelle. Il faudra bientôt repenser la vie en fonction de cette nouvelle dimension. Narrateur: Roland Chenail.

13h00 DANS LA NOTE
Jeu questionnaire.

13h30 TÉLÉJOURNAL

13h35 RÉSEAU-SOLEIL
De Rouyn-Noranda. En Ontario, de l'autre côté du lac Témiscamingue, il y a des francophones installés là depuis plusieurs générations. Des jeunes nous parlent de leur appartenance à ce coin de pays et de leurs luttes pour obtenir des services en français. — A Rouyn-Noranda, le Festival des mineurs. — Un aveugle travaille sur la terre familiale. Animatrice: Lucie Berthiaume. Réal.: Marcel Garneau.

14h30 CINÉMA
La Fille d'en face. Drame psychologique réalisé par Jean-Daniel Simon, avec Joël Barbouth, Marika Green et Bernard Verley. Complexé par une petite taille et un visage peu avenant, un étudiant se montre timide auprès des filles et envie l'aisance de son ami. Du balcon de l'appartement de celui-ci, il aperçoit une voisine dont il s'éprend et ose lui téléphoner. Celle-ci, marquée d'une cicatrice au visage à la suite d'un accident, s'intéresse à son interlocuteur inconnu et accepte un rendez-vous dans un bistro (Fr. 67).

16h00 ALLO GRENOUILLE

16h30 SOL ET GOBELET
Textes et interprètes: Marc Favreau et Luc Durand. Réal.: Maurice Falardeau. «La Douche vie».

17h00 LA VIE EN MOUVEMENT
«Les Insectes: un monde étrange et méconnu: les papillons». Les papillons sont connus pour leur beauté ou leur rareté. Etude de certains d'entre eux: noctuelles, vanesses, culs-bruns, sphynx, bombyx, etc. Commentateur: Michel Lonsdale. Réal.: Gérald Calderon.

18h00 BASEBALL
Directement du parc Jarry, les Giants de San Francisco visitent les Expos de Montréal. Commentateur: Guy Ferron. Analyste: Jean-Pierre Roy. Statisticien: Pierre Murphy. Réal.: Michel Quidoz.

20h30 ACTUALITES 24

21h00 LES COUSINS DE LA CONSTANCE
Film d'aventures réalisé par Roger Mazoyer, avec Jean Le Mouel, Claude Brosset et Lucien Barjon. 11e: Groupées autour du poste émetteur, la mère Guillot,

la conclusion. Autrement, tous ceux qui vivent dans les conditions qui ont rendu malades certaines personnes, seraient devenus fous eux aussi. Comme je vous l'ai déjà dit, la société accentue la tendance à la maladie mentale. Vous savez peut-être qu'il y a des milieux sociaux favorables à l'éclosion de la folie. En revanche, il y en a qui, beaucoup plus tolérants, acceptent les marginaux, acceptent par exemple les esprits créateurs qui ne supportent pas les contraintes. A cet égard, Radio-Canada est un milieu tolérant.

— Verrons-nous beaucoup de choses inédites dans le dossier que vous avez préparé?

C'est Micheline Di Marco qui répond à cette question:

— *Nous voulions*, dit-elle, *faire des émissions sur la santé mentale avec autre chose que les seuls témoignages de psychiatres.*

— *Et nous y sommes arrivées*, d'ajouter Denise Bombardier. *Songez qu'on nous a ouvert les portes de Saint-Jean-de-Dieu, et qu'on nous a autorisées à filmer dans l'établissement! Nous avons filmé des électrochocs, des séances de thérapie. Nous avons participé à une tournée médicale en psychosomatique...*

— Quelle impression gardez-vous de vos entretiens avec les malades et les psychiatres?

Micheline Di Marco répond:

— *Le mot «impression» me paraît faible. Depuis que j'ai réalisé ces émissions, je me sens différente. Cela a changé quelque chose en moi. Je ne vois plus le monde de la même façon.*

— *En vivant avec les malades mentaux*, répond à son tour Denise Bombardier, *j'ai su pourquoi je n'étais pas malade: entre un malade mental et moi, il n'y a qu'une différence, qui s'appelle souffrir.*

— Etes-vous de l'avis de ceux qui pensent que nous avons, tous tant que nous sommes, un côté par où nous pourrions facilement basculer dans la folie?

— *Très certainement*, de répondre l'une et l'autre.

— Une dernière question, mesdames, si vous permettez. Je ne vous la pose, d'ailleurs, que par pure curiosité et, pour ne rien vous cacher, que parce que cela m'amuse. Considérez-vous le père de la psychanalyse comme un bienfaiteur de l'humanité, ou comme une espèce de sorcier qui, en remuant, en agitant les eaux troubles du subconscient, aurait poussé bien des gens à s'y noyer?

Pour l'animatrice et la réalisatrice du dossier sur la santé mentale, il ne fait aucun doute que Freud est un bienfaiteur. Non seulement elles l'affirment avec foi, mais encore leur physionomie exprime la conviction la plus profonde que le grand savant autrichien fut un des plus grands bienfaiteurs du genre humain. Je ne leur ai pas dit que j'en suis moins sûr qu'elles.

Jean Tétreau

Denise Bombardier, Micheline Di Marco et Jean Tétreau



Les Beaux Dimanches

Un troisième testament
le 10, 21 h 30

«Kierkegaard (1813-1855)»

La série **Un troisième testament** se poursuit, le 10 août à 21 h 30 aux **Beaux Dimanches**, avec le théologien et penseur danois Sören Aabye Kierkegaard, dont le commentateur Malcolm Muggeridge souligne le caractère mélancolique, sans doute le fruit de l'éducation austère et pessimiste que lui imposa son père protestant.

Etudiant en théologie, il mena à cette époque de sa vie l'existence insouciante et mondaine de *l'esthéticien* qu'une quête toujours recommencée voue facilement au désespoir. Ainsi condamné à une sorte de remords permanent, il rompt ses fiançailles en 1841 et cet événement marque chez lui le choix de la religion: Ce stade religieux devient vite celui de *l'individu*, de l'homme de l'Eternité conscient de sa faute totale devant Dieu et accomplissant dans la crainte et le tremblement les préceptes de la foi. Kierkegaard vient alors de terminer sa thèse de théologie sur «Le Concept d'ironie» (1841) et, à partir de ce moment, ses oeuvres sont publiées sous des pseudonymes divers.

Selon le théologien protestant suisse Karl Barth (mort en 1968), Kierkegaard oppose au système philosophique objectif et universel (celui de Hegel) la vérité de la subjectivité ou l'existence individuelle en proie aux contradictions, à la souffrance, à l'angoisse de la liberté et de la faute. Kierkegaard s'en prit tout aussi violemment à l'Eglise comme institution et à la léthargie des chrétiens — qui oublient l'authentique «devenir» du chrétien — et il rappelle sans cesse dans son oeuvre le «scandale et le paradoxe» que sont pour la raison humaine le concept de *l'Homme-Dieu* et de la Croix. Par ailleurs, Sören Kierkegaard eut une grande influence sur les philosophes de l'existence, tant athées que chrétiens, et sur le renouvellement de la théologie protestante, ce fait justifiant à lui seul largement la place importante qu'il occupe maintenant dans l'histoire et l'évolution des idées religieuses en particulier. D'aucuns voient en lui le grand prophète de l'existentialisme chrétien.

Une production torontoise Nielsen-Ferns Ltd. Inc.

Sören Kierkegaard



Culture et information

Sons et brioches
dimanche 10, 11 h 30

Musique vivante

Le contralto Janice Taylor, le flûtiste Ron Taylor et le guitariste Pierre Augé sont les artistes invités à l'émission **Sons et brioches**, le dimanche 10 août à 11 h 30.

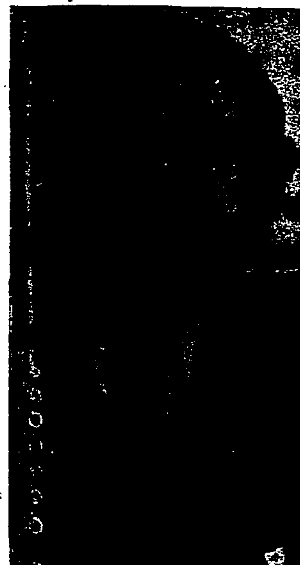
Réalisée par Claude Routhier, cette demi-heure de musique vivante fera entendre une *Sonate en sol* pour flûte et guitare de Locatelli; les *Siete Cancione populares* pour contralto et guitare de Manuel de Falla (El pano moruno, Segudilla murciana, Asturiana, Jota, Nana, Cancion et Polo) (1922), et une *Pavane* de Fauré pour contralto, flûte et guitare (1887).

Tous canadiens, ces trois mucisiens et interprètes sont établis à Toronto. Ron Taylor y est professeur de flûte, ainsi qu'à Montréal et au camp musical du mont Orford; Pierre Augé, d'origine française, enseigne la guitare à Toronto et Ottawa, alors que le contralto Janice Taylor est, cet été, l'hôte du Festival de Stratford en Ontario.

Pierre Augé



Ron Taylor



Janice Taylor



En bref

• La nouvelle série d'actualités **le Quotidien** remplacera **Actualités 24** à compter du 1er septembre. C'est Bernard Derome qui en sera l'animateur. Il conçoit son travail comme celui d'un leader, d'un stimulant pour tous ceux qui collaborent avec lui à ce grand magazine du soir. Selon Bernard Derome, il est extrêmement important que l'information se rapproche davantage du public, qu'elle soit intelligible, claire et nette à l'esprit des téléspectateurs. Voilà pourquoi l'animateur de la série **le Quotidien** entend expliquer les faits et les événements nationaux et internationaux dans des termes que Monsieur Tout-le-Monde peut comprendre. Dans cet esprit, Bernard Derome projette de poser aux spécialistes invités à l'émission les questions que tout le monde se pose.

samedi
le 9 août

8h55 OUVERTURE ET HORAIRE

9h00 GRANGALLO ET PETITRO
Aventures du «farwest».

9h30 ROQUET, BELLES OREILLES
Dessins animés.

10h00 TOPINO

10h15 FABLIO, LE MAGICIEN
«Le Lion et le rat».

10h30 LE MONDE ENCHANTÉ D'ISABELLE
Feuilleton de Yourl, avec Isabelle Komerousky, Jean Topart et Laurence Badie. «Le Maître de la vie». Le vieux fermier Gaston est gravement malade. Va-t-il mourir? Le père d'Isabelle appelé en consultation est inquiet.

11h00 LA PINCE À LINGE
Animateur: Bernard Guillemin.

11h30 LES JEUNES SCIENTIFIQUES
«Après la classe».

12h00 LES HÉROS DU SAMEDI
«Sports équestres». Des Ecuries Lacasse Inc., à St-Louis de Terrebonne. Analyste: Gérard Lacasse. Réal.: Henri Parizeau.

13h00 SPORTHÈQUE
«Tennis» (10e d'une série de 13). La «CBS Tennis Classic»: match opposant Arthur Ashe à Andrew Pattison, chez les hommes et Kristien Shaw à Betty Stove, chez les femmes. Leçon de tennis: la stratégie du double, avec Thérèse Blais. Commentateur: Richard Garneau. Analyste: François Godbout. Réal.: Louise B.-Tardif.

14h00 D'HIER À DEMAIN
«La Chapelle Sixtine». Documentaire réalisé par Milton Fruchtman. Narrateur: Jean-Paul Nolet. Réflexions et récits bibliques inspirés par les sculptures et les peintures que Michel-Ange a exécutées dans la Chapelle Sixtine.

15h00 L'UNIVERS DES SPORTS
«Aviron». Dans le cadre des Compétitions internationales Montréal 1975: le Championnat du monde d'aviron dans la catégorie «junior», en direct du bassin olympique de l'île Notre-Dame. Réal.: Jacques Viau.

17h00 BASEBALL
Du River Front Stadium de Cincinnati, les Expos de Montréal visitent les Reds de Cincinnati. Analyste: Jean-Pierre Roy. Statisticien: Pierre Murphy. Réal.: Jacques Viau.

19h30 BAGATELLE
Dessins animés. «Calliméro et le pêcheur». «L'Agent Sans-secret». «La Fourmi atomique». «Bolek et Lolek»: «La Fête foraine». «Bugs Bunny». «Les Aventures de Gumby»: «Lion aux alentours». «Linotte et Finaud»: «Les Etoiles éparpillées». «Pouf» et Riqui»: «Evasion à la dynamite» et «Infortune dans la lagune».

20h30 FENETRE SUR LE MONDE
«La Thaïlande». Une école flottante pour les besoins d'instruction en Thaïlande. Un garçon de 12 ans, Lahor, nous raconte sa vie sur une péniche, en tant que fils de marinier. Avec Jim Carney. Réal.: R. Canadec (Unicef).

21h00 TELEJOURNAL

21h15 ATOME ET GALAXIES
«La Grande Famine de l'an 2000». 3e de 7: «L'Usine de production animale». L'augmentation de natalité chez les bêtes. Invité: le professeur Charles Thibeault, chef du département de physiologie animale à l'Institut national de la recherche agronomique. Réal.: Jean Martinet.

21h30 LE MONDE EN L'IBERTÉ
«Les Yanomamas» (2e). Dans les jungles du Vénézuéla Sud: la rencontre d'une tribu dont les coutumes de vie sont demeurées inchangées depuis des siècles. Se nourrissant de la faune, d'insectes et des fruits de la jungle, ces indigènes passent la majorité de leur temps dans un état de peur quasi totale et de transes occasionnées par l'usage d'hallucinogènes.

22h00 TÉMOIGNAGES
«Le Caïn». Adam décide d'écrire ses mémoires. Devant certains aveux qui lui répugnent, il ne craint pas d'enjoliver sa «Genèse». Texte de Carl Dubuc. Interprètes: Roger Garand, Denise Pelletier, Jean-Claude Chartrand, Marc Legault et Michèle Magny. Réal.: Jacques Gagné.

22h30 TÉLÉJOURNAL
Lecteur: Gaétan Barrette.

22h45 NOUVELLES DU SPORT

23h00 CINÉMA
Sur la piste des Apaches. Western réalisé par R. G. Springsteen, avec Rory Calhoun, John Russell et Lon Chaney. Deux copains arrivent à Apache Wells au moment où la diligence s'apprête à quitter la ville. Des hors-la-loi s'embarquent sur la diligence dans le but de voler une somme d'argent que transporte un voyageur (USA 65).

dimanche
le 10 août

8h55 OUVERTURE ET HORAIRE

9h00 VOGI ET COMPAGNIE
Dessins animés. «Capitaine Sans-scrupule». Un pirate veut s'emparer de l'Arche de Yogi. C'est grâce à l'intervention de Fumbo-Jumbo, l'éléphant bienveillant, que l'Arche sera restituée à Yogi et ses compagnons.

9h30 LANCELOT, AGENT SECRET
En vedettes: des chimpanzés.

10h00 LE JOUR DU SEIGNEUR
Célébration de la messe par l'abbé Guy Paradis, devant un groupe de St-Jean-Port-Joli et Montmagny. Animateur: le père Emile Legault. Réal.: Claude Aubé.

11h00 LA FLÈCHE DU TEMPS
«Les Supraconducteurs». A des températures approchant le zéro absolu, certains métaux ont la propriété de laisser passer le courant électrique sans perte d'énergie. Invités: MM. Jean Royet, Raymond Roberge, C.H. Detourrell, Robert McConnell et Philippe Critchlow, de l'Institut de recherches de l'Hydro-Québec. — «Le Télescope Canada-France-Hawaï». En fonction de leurs besoins astronomiques, la France, le Canada et Hawaï ont conclu un accord en vue d'ériger un télescope optique à une altitude de 14,000 pieds. Invités: MM. René Racine, astronome, Université de Toronto, et Pierre Chauvin, de l'Institut national d'astronomie et de géophysique, France. Animateur: Paul-Emile Tremblay. Recherches: Bernard Houde. Réal.: Jean Martinet.

11h30 SONS ET BRIOCHES
Ron Taylor, flûtiste; Janice Taylor, contralto, et Pierre Augé, guitariste, interprètent la Sonate en sol majeur (Locatelli), «Siete canciones populares» (Manuel de Falla), et «Pavane» (Fauré). Annonceur: André Hébert. Réal.: Claude Routhier.

12h00 LA SEMAINE VERTE
Dossier: pêche commerciale et sportive autour de Montréal. Commentateur: Pierre Perreault. Réal.: Jean-Guy Landry. Chronique horticole. Commentaires sur l'actualité agricole, avec André Laprise. La forêt tunisienne et la production du liège; la mise en marché des bleuets frais, avec André Laprise. Animateur: Pierre Perreault. Réal.: André Desbiens, Claire Villemaire et Jean-Guy Landry.

13h00 LES RELIGIONS ET L'HOMME



«John Littleton». John Littleton chante «Holy City», «Jésus-Christ», «Quand mon frère parlait», «Comme un lys», «Gethsémani», «Joie et paix», «Réconciliation», «Great Getting up Morning», «Prends dans tes mains», «J'irai vers la montagne», «You Must Believe», «Hymne à la vie», «We Shall Overcome», «Je cherche», «Je m'en vais» et «Les Mains ouvertes». Direction musicale: Georges Malé. Présentateur: Henri Bergeron. Réal.: Réal Gagné.

14h00 L'UNIVERS DES SPORTS
«Gymnastique». Dans le cadre des Compétitions internationales Montréal 1975: faits saillants de la rencontre internationale de gymnastique tenue au Forum de Montréal, les 29, 30 et 31 juillet. Commentateur: Raymond Lebrun. Analystes: André Bédard et Nicole McDuff. Réal.: Michel Quidoz.

15h30 L'UNIVERS DES SPORTS
«Aviron». Dans le cadre des Compétitions internationales Montréal 1975: finales du Championnat du monde d'aviron dans la catégorie «junior», en direct du bassin olympique de l'île Notre-Dame. Réal.: Jacques Viau.

17h30 FESTIVAL INTERNATIONAL DE JAZZ DE MONTREUX
Du Festival de 1972: Herbie Mann, flûtiste, entouré de David Newman, flûte; Pat Rébillot, piano électrique; André Muson, contrebasse; Sonny Sharrock, guitare électrique, et Reggie Ferguson, batterie. Annonceur: André Hébert. Mise en ondes: Raymonde Boucher.

18h00 ACTION SANTÉ
«Le Centre Epic». A quoi s'attendre lorsqu'on s'inscrit à un bon centre de conditionnement physique: examens médicaux, programme d'activités physiques et amélioration de sa qualité de vie. Prod.: François Brault Inc.

18h30 TÉLÉJOURNAL

18h35 ATOME ET GALAXIES
«La Grande Famine de l'an 2000» (4e de 7): «Les Nourritures synthétiques». Les produits de la terre sont de plus en plus transformés par l'industrie de l'alimentation, ce qui conduit peu à peu aux nourritures synthétiques. Texte: Pierre Dumas. Réal.: Jean Martinet.

19h00 LA PETITE PATRIE
Téléroman de Claude Jasmin. Avec Vincent Bilodeau, Jacques Galipeau, Gisèle Schmidt, Louise Rinfret, Christiane Pasquier, Louise Laparé, Jacques Thisdale, Pierre Chartrand, Robert Gravel et Gaétan Girard. Influencé par son ami Raymond, Clément traverse une crise de «culturisme», d'engouement passager pour la force physique. Réal.: Florent Forget.

19h30 LES BEAUX DIMANCHES
Les Grandes Batailles du passé: la Bataille d'Allemagne: «Berlin» (2e partie). Une émission de Jean-Louis Guillaud et Henri Turenne. Quatre millions de soldats soviétiques sur un front de 500 kilomètres donne le dernier assaut contre l'Allemagne qu'ils grugent jusqu'à son noyau, Berlin. Réal.: Daniel Costelle.

21h00 LES BEAUX DIMANCHES
Le Serpent vert. Oeuvre collective des Percussions de Strasbourg, groupement de six musiciens se spécialisant dans la diffusion d'oeuvres contemporaines où les instruments à percussion tiennent une place importante. Production: ORTF.

21h30 LES BEAUX DIMANCHES
Un troisième testament. «Kierkegaard (1813-1855)». Documentaire biographique réalisé par Jeremy Murray-Brown. Commentaires de Malcolm Muggeridge. Cheminement de la pensée de Sören Kierkegaard, philosophe danois, un des prophètes les plus bizarres du siècle dernier.

22h30 TÉLÉJOURNAL
Lecteur: Gaétan Barrette.

22h45 SPORTS-DIMANCHE

23h00 CINÉ-CLUB •
«Ciné-club magazine». Animateur: André Vigeant. Recherche: André Lafrance. Réal.: Armand Fortin.
Histoire du cinéma français: de Munich à la drôle de guerre 1938-1939. 6e d'une série réalisée par Armand Panigel.
Entrevues avec Christian-Jaque, Marc Allegret, Marcel L'Herbier, Dréville, Delannoy, Autant-Lara, Marcel Pagnol. Le déséquilibre politique et la peur de la guerre se reflètent durant les années 38 et 39 dans les films de propagande mais provoque également, comme une sorte de réaction, un flot de films légers, théâtraux et romanesques (Fr.).

lundi
le 11 août

10h40 OUVERTURE ET HORAIRE

10h45 EN MOUVEMENT
Animateurs: Claude Bouchard et Jean Brunelle. Réal.: Jean-Claude Houde. «Conditionnement physique général» L'exercice a des effets immédiats bienfaisants. Participation de Christine.

11h00 LA SOURIS VERTE •
Avec Louisette Dussault. «Les Poissons».

11h15 LES AVENTURES DE COLARGOL
Dessins animés. «Une station lunaire». «Le Vaisseau captif». «Dans la fantasmagorie».

11h30 LES PIERRAFEU
Voix de Paul Berval, Denise Proulx, Monique Miller et Claude Michaud. «L'Aide familiale». L'arrivée de la petite Agathe com-

UNE USINE DE $12 MILLIONS EN ALBERTA

Des cadres de la Canadian Johns-Manville Co. Ltd. ont annoncé le 29 juillet dernier, le début de la construction, à l'automne, d'une usine de fabrication de fibre de verre de $12 millions à Innisfail, en Alberta, à 20 milles au sud-est de Red Deer.

La sixième usine en sol canadien de cette firme fabriquera de l'isolant de fibre de verre pour la construction résidentielle et commerciale dans l'Ouest du Canada, a déclaré le président de la compagnie, M. J.P. Loubert.

Il a expliqué que ce complexe, qui doit être complété en janvier 1977, fait partie d'un plan d'expansion de la compagnie. Il produira des tuyaux porteurs d'eau et des tuyaux d'égoûts en plastique très solide. Cette usine, d'une surface de 150,000 pieds carrés, fournira de l'emploi à environ 150 personnes de la région d'Innisfail-Red Deer.

Avis Public

Ottawa, le 28 juillet 1975.

PRODUCTION DE MESSAGES COMMERCIAUX CANADIENS

Lors de l'audience publique qui s'est ouverte le 8 octobre 1974, le Conseil a entendu les commentaires des représentants des parties intéressées concernant les modifications que le CRTC se propose d'apporter aux règlements relatifs à la radiodiffusion et à la télévision au sujet de la réalisation de messages commerciaux canadiens. A la suite de ces représentations et des délibérations subséquentes du Conseil, les modifications ont été revisées (annexe ci-jointe). Puisque les changements proposés dans la présente modifient considérablement certains points de l'énoncé initial, le Conseil accorde de nouveaux délais afin que les titulaires de licence et les autres parties intéressées puissent déposer leurs commentaires. Ceux-ci devront parvenir au Conseil au plus tard le 25 août 1975.

Les modifications projetées au règlement sur la radiodiffusion stipulent que, après le 1er octobre 1976, tout ce qui fait partie intégrante des messages commerciaux à la radio devra être produit et enregistré au Canada. Cette exigence comporte certaines exceptions, dont les messages destinés à promouvoir les oeuvres artistiques et ceux qui ne peuvent être réalisés authentiquement au Canada.

De nombreuses représentations, lors de l'audience publique, ont fait état de la nécessité de créer une industrie canadienne qui produirait, à l'intention des stations, les indicatifs musicaux enregistrés ou les refrains publicitaires d'identification. Le projet de règlement sur la radiodiffusion prévoit donc que, après le 30 septembre 1977, tous ces indicatifs musicaux enregistrés devront être produits et enregistrés au Canada.

Bien que le Conseil s'attende à ce que cette exigence encourage les réalisateurs canadiens à développer des compétences dans ce domaine, il est évident qu'il faudra un certain temps avant que cette industrie soit en mesure de rivaliser avec une industrie étrangère dans la production de "musique de fond" pour la production locale de messages commerciaux. A ce propos, le Conseil espère que cette industrie arrivera à vaincre les obstacles complexes d'ordre syndical et juridique et souhaite que la collaboration essentielle de la Fédération américaine des musiciens ne tarde pas à se faire sentir. Le projet de règlement sur la radiodiffusion permet aux stations d'utiliser dans leur production locale de la "musique de fond", quel que soit le pays d'où elle provient, à condition qu'elle serve à diffuser des messages commerciaux produits à partir des installations de ces stations.

Le projet de règlement sur la télévision stipule que le CRTC devra attribuer un numéro d'enregistrement à tout message commercial, à l'exception des messages commerciaux produits par une station et diffusés à partir de ses propres installations, des messages destinés à promouvoir une émission de télévision et des messages d'intérêt public. Selon les dispositions du règlement, le Conseil attribuera un numéro à tout message commercial lorsqu'il aura reçu les renseignements exigés par le règlement. Cette méthode permettra au Conseil d'évaluer l'utilisation que fait chaque annonceur des installations et du talent canadiens.

Dans le cas d'un message commercial qui a été mis à la disposition d'une station par un annonceur et auquel on ne fait qu'ajouter le nom d'un concessionnaire local ou d'une concession locale, le station ne sera pas tenue, pour autant, d'obtenir un numéro d'enregistrement distinct. Toutefois, dans ce cas, l'annonceur ou son agence devra obtenir un numéro d'enregistrement pour l'essentiel du message commercial avant de le mettre à la disposition de la station.

Par la suite, le Conseil demandera à chaque compagnie ou organisation qui a obtenu un ou des numéros d'enregistrement de fournir des renseignements au sujet de la production ou des messages commerciaux en question.

Ces renseignements sur la production sous forme de rapports trimestriels devront être déposés au Conseil. La procédure à adopter dont on discutera avec le Comité conjoint de radiodiffusion de l'Association canadienne des annonceurs et de l'Institut de la publicité canadienne fera l'objet d'un avis ultérieur du Conseil.

Le Conseil étudiera le nombre d'acteurs et de directeurs canadiens employés et se préoccupera en particulier de ces deux domaines mais également de l'exploitation de musiciens, de chanteurs, d'annonceurs (quand il ne s'agit pas d'acteurs principaux), de techniciens et d'installations canadiennes de production. Le Conseil se propose également de discuter avec le Comité conjoint de radiodiffusion de l'ACA et de l'IPC des critères qu'il convient d'établir concernant le taux de teneur canadienne après avoir étudié les renseignements fournis dans les rapports trimestriels.

Ces critères seront basés sur les commentaires faits au Conseil par les représentants lors de l'audience publique au sujet de la promotion de présentations artistiques non canadiennes, de voyages à l'étranger et de l'utilisation d'emplacements qui ont un rapport étroit avec le produit annoncé, ainsi que d'autres cas dont la situation particulière exige un assouplissement des exigences concernant la teneur canadienne.

A

"Selon les critères à établir, le Conseil s'attend à ce que les messages commerciaux de télévision au cours des années **1976 à 1978** atteindront, en matière de production canadienne, les taux minimaux suivants:

Année se terminant le 31 décembre 1976 - 70 p. 100
Année se terminant le 31 décembre 1977 - 75 p. 100
Année se terminant le 31 décembre 1978 - 80 p. 100.

Les objectifs annuels ultérieurs seront précisés au cours de l'année 1978.

Le CRTC s'attend à ce que, avec la collaboration des titulaires de licence et de l'industrie de la publicité, ces règlements et cette politique encouragent l'utilisation de talents créateurs canadiens dans la production de messages commerciaux auxquels aura recours le système de la radiodiffusion canadienne.

Tous les intéressés ont jusqu'au 25 août 1975 pour faire parvenir leurs commentaires, par lettre recommandée ou par messager au Directeur général, gestion des politiques de licences, Conseil de la Radio-Télévision Canadienne, 100, rue Metcalfe, Ottawa (Ontario).

Guy Lefebvre
Directeur général
Gestion des politique de licences

Conseil de la Radio-Télévision Canadienne | Canadian Radio-Television Commission

Drogue: l'armée US met fin à ses tests

WASHINGTON (AFP) — L'armée américaine met provisoirement fin aux expériences sur la drogue qu'elle mène depuis vingt ans.

Trente-six volontaires militaires, hommes et femmes, qui devaient participer à des essais à Edgewood Arsenal, Maryland, seront renvoyés dans leurs casernes, selon un communiqué publié par le Pentagone lundi soir.

Un porte-parole a déclaré que la décision de mettre temporairement fin à ces expériences a été prise à la suite de la publicité faite autour des ces activités la semaine dernière. Mercredi, le congressman démocrate Thomas Downey avait affirmé que l'armée menait actuellement des expériences sur des hallucinogènes avec 55 cobayes humains.

M. Downey avait déclaré tenir ces informations du docteur Van M. Sim, chef d'un centre de recherches de l'armée. Plus de 7,000 volontaires y auraient participé à ce genre d'expériences depuis 1955.



CARRIERES ET PROFESSIONS

Le Centre d'Expérience Préscolaire

recherche les services d'une

Aide-enseignante

pour sa garderie de

SAINT-JOACHIM.

Salaire selon l'expérience (minimum $6,600)

Faire parvenir sa demande à

Jeanne Beaulieu, directrice
9904 - 110e rue
Edmonton, Alberta
Tel.: 488-3644

Distributeurs demandés

L'ENTREPRISE PROPOSANTE:

- Les laboratoires Rolmex fondés depuis 13 ans.
- Spécialisés en produits naturels: médication, suppléments alimentaires.
- Gamme de 55 produits différents.
- Approuvé par brevets fédéraux pour tout le Canada.
- Le plus important volume d'affaires au Canada.
- Produits de la plus haute qualité assurant le maximum de satisfaction.

LE MARCHÉ:

- Marché en croissance très dynamique.
- De plus en plus, la clientèle recherche, exige le naturel.
- Absence de compétition sérieuse.
- Produit de répétition parce que de consommation rapide.
- Produits pour toute la famille.

PROPOSITION:

- Franchise et territoire avec exclisivité.
- Distribution très rentable.
- Publicité disponible.
- Possibilité de posséder votre propre entreprise.
- Capital nécessaire limité.
- Devra organiser le territoire avec des vendeurs et gérants.
- Expérience d'une organisation de vente préférable.

Pour informations:

Roland St-Pierre, président
Rolmex Inc.,
2334, Boulevard Marie-Victorin,
Varennes, Québec.



Canadian Broadcasting Corporation — Société Radio-Canada

TECHNICIEN

La Société Radio-Canada est à la recherche d'un technicien pour son poste de radio (CHFA) à Edmonton.

RESPONSABILITÉS:
- l'exécution précise et éfficace des tâches assignées: installation, mise-en-place et opération;
- vérification précise de rapports et de conseils relatifs au travail;
- l'entreposage ou le transport de l'équipement ou du matériel, selon les pratiques et les standards techniques établis par Radio-Canada.

QUALIFICATIONS:
- école secondaire avec spécialisation technique ou entraînement jugé équivalent plus un an d'études spécialisées;
- 2 ou 3 ans d'expérience;
- toute expérience ou spécialisation supplémentaire sera favorable à l'embauche et à l'avancement;
- préférence donnée aux candidats bilingues;

RÉNUMÉRATION: $8,746.00 à $12,542.00 avec d'excellents bénéfices marginaux.

Pour poser sa candidature, prière d'envoyer son curriculum vitae au complet au:

GERANT DU PERSONNEL,
C.P. 555
Edmonton, Alberta T5J 2P4

Professeurs demandés

La commission scolaire de Gravelbourg désire des enseignants pour les positions suivantes :

1) Classe maternelle - française - à demi-temps
2) 2ième année - classe désignée
3) 3ième année - classe désignée
4) 6iéme année - classe désignée
5) Français (A.C.F.C.) en 8-9-10; religion en 10-11-12; sciences en 9.

S'adresser, en donnant renseignements, à :

A.H. Lepage
sec-trés.,C.P. 748
Gravelbourg
Sask. SOH 1XO

SECRÉTAIRE

Le district scolaire de Bonnyville No. 2665 est à la recherche des services d'une secrétaire pour le bureau central commençant le 15 août, 1975.

Veuillez soumettre votre application avant le 8 août 1975 à :

**Monsieur Guérin Ouellet,
Secrétaire-trésorier,
District scolaire de Bonnyville No. 2665,
C.P. 279,
BONNYVILLE, Alberta.
TOA OLO**

SECRÉTAIRE-TRÉSORIER

Le district scolaire de Bonnyville No. 2665 est à la recherche des services d'un secrétaire-trésorier commençant le 1er septembre, 1975.

Veuillez soumettre votre application avant le 8 août, 1975 à :

**Monsieur Guérin Ouellet,
Secrétaire-trésorier,
District scolaire de Bonnyville No. 2665,
C.P. 279,
BONNYVILLE, Alberta
TOA OLO**

avis

EN CE QUI CONCERNE LA SUCCESSION DE FEU PIERRE DENTINGER, du village de Falher, en Alberta, décédé le 18 avril 1975.

TOUTES réclamations contre la succession ci-haut mentionnée devront être déposées à l'étude des soussignés, Pièce 1824, Royal Trust Tower, 10205 - 101e rue, Edmonton, Alberta, le ou avant le 29e jour d'août, A.D. 1975.

DATE à Edmonton, en Alberta, ce 31e jour de juillet, A.D. 1975.

McGuaig & Desrochers
Procureurs de la succession

EN CE QUI CONCERNE LA SUCCESSION DE FEUE MARGUERITE DENTINGER, du village de Falher, en Alberta, décédée le 18 avril 1975.

TOUTES réclamations contre la succession ci-haut mentionnée devront être déposées à l'étude des soussignés, Pièce 1824, Royal Trust Tower, 10205 - 101e rue, Edmonton, Alberta, le ou avant le 29e jour d'août, A.D. 1975.

DATE à Edmonton, en Alberta, ce 31e jour de juillet, A.D. 1975.

McGuaig & Desrochers
Procureurs de la succession



Travaux publics Canada — Public Works Canada

Vente et déménagement

LES SOUMISSIONS CACHETEES pour le projet ou services mentionnés ci-dessous, adressées à l'administrateur régional, services financiers et administratifs, région de l'Ouest, ministère des Travaux Publics, Pièce 1000, 1 Thornton Court, Edmonton, Alberta, et portant sur l'enveloppe la mention:

FORMER D.N.D. INSTALLATION
KINGSWAY AVENUE AND 117 STREET,
EDMONTON, ALBERTA.

seront reçues jusqu'à 2h. p.m. (H.A.R.), le 15 août 1975. On peut obtenir les formules de soumissions, des renseignements et les conditions de vente en s'adressant à:

M. P.T. Lypowy, tel.: (403) 425-7542
Ministère des Travaux Publics du Canada
Direction des services immobiliers
11e étage, 1 Thornton Court
Edmonton, Alberta

ou en se mettant en rapport avec

L'Officier ingénieur en construction
Base des Forces canadiennes
Edmonton, Alberta
Edifice C-1, à la 137e avenue et 104e rue,
Edmonton, Alberta

Le Ministère ne s'engage à accepter aucune des soumissions présentées.

J.E. Peach
Directeur régional
Services financiers et administratifs
Région de l'Ouest.



Travaux publics Canada — Public Works Canada

APPEL D'OFFRES

LES SOUMISSIONS CACHETEES, visant les entreprises ou services énumérés ci-après, adressées au Chef des services financiers et administratifs, région de l'Ouest, ministère des Travaux publics, Canada, pièce 1000, 10e étage, 1 Thornton Court, EDMONTON, Alberta, seront reçues jusqu'à 11h.30 a.m. (H.A.R.) à la date déterminée.

ENTREPRISE

WHARF REPAIR
FORT RESOLUTION, N.W.T.

On peut se procurer les documents de soumission par l'entremise des bureaux suivants du ministère des Travaux publics du Canada: pièce 1000, 10e étage, 1 Thornton Court, EDMONTON, Alberta; ou en s'adressant au "Northern Building Officer", HAY RIVER, T.N.O.

Les documents de soumission peuvent aussi être consultés en s'adressant au maître de poste, au Bureau de Poste situé à Fort Résolution, T.N.O.

Date limite: le 14 août 1975

Il ne sera tenu compte que des soumissions qui seront présentées sur les formules fournies par le Ministère et qui seront accompagnées du dépôt déterminé aux documents de soumission.

Le Ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

J.E. Peach,
Chef des services financiers et administratifs,
Région de l'Ouest.



Travaux publics Canada — Public Works Canada

APPEL D'OFFRES

LES SOUMISSIONS CACHETEES, visant les entreprises ou services énumérés ci-après, adressées au Chef des Services financiers et administratifs, Région de l'Ouest, ministère des Travaux Publics du Canada, 10e étage, 1 Thornton Court, EDMONTON, Alberta, et portant sur l'enveloppe la désignation et le numéro de l'entreprise, seront reçues jusqu'à 11h.30 a.m. (H.A.R.) à la date limite déterminée.

ENTREPRISE

"FISH MIGRATION AIDS AND MONITORING FACILITIES, REDKNIFE RIVER CROSSING, MILE 185.0 MACKENZIE HIGHWAY, N.W.T."

Ces soumissions seront pour la construction et l'installation d'aides pour la migration du poisson et de facilités de contrôle, au ponceau qui traverse la rivière Redknife, au mile 185.0 environ sur la route du MacKenzie dans les Territoires du Nord-Ouest. Ce travail exigera de l'équipement et des facilités de camp dont on se sert ordinairement pour la construction des routes. Il faudra également l'équipement nécessaire pour faire de la soudure en plein air, pour fabriquer et monter des structures d'acier.

On peut se procurer les documents de soumission par l'entremise des bureaux suivants du ministère des Travaux publics du Canada: Pièce 1000, 10e étage, 1 Thornton Court, EDMONTON, Alberta; "The Northern Building Officers" à HAY RIVER, FORT SIMPSON et YELLOWKNIFE, T.N.O. Ces documents peuvent aussi être consultés aux bureaux du ministère des Travaux Publics à Inuvik et Fort Smith, T.N.O.

Date limite: le 12 août 1975.

Directeur du projet: J.W. Twach
Ministère des Travaux Publics, Edmonton
Tel.: (403) 425-6292

Il ne sera tenu compte que des soumissions qui seront présentées sur les formules fournies par le Ministère et qui seront accompagnées du dépôt déterminé aux documents de soumission.

Le Ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

J.E. Peach
Directeur régional
Services financiers et administratifs
Région de l'Ouest.



Transport Canada Air — Transports Canada Air

APPEL D'OFFRES

LES SOUMISSIONS CACHETEES, pour le projet ou services mentionnés ci-dessous, adressées au Bureau régional des approvisionnements, Ministère des Transports, pièce 918, 9820 - 107e rue, Edmonton, Alberta, et portant la mention:

"INSTALLATION OF AN ABBREVIATED VISUAL APPROACH SLOPE INDICATOR SYSTEM ON APPROACH 10 AT THE CALGARY INTERNATIONAL AIRPORT, CALGARY, ALBERTA"

seront reçues jusqu'à 3h.00 p.m., heure avancée des Rocheuses, le 18 août 1975.

On peut se procurer les plans, les spécifications et les documents de soumission (en anglais seulement), moyennant un dépôt de $25.00 sous forme de chèque bancaire visé, établi à l'ordre du Receveur Général du Canada, en s'adressant au Bureau régional des approvisionnements, ministère des Transports, Pièce 918, 9820 - 107e rue, Edmonton, Alberta.

Les documents peuvent aussi être consultés aux bureaux de Builders Exchanges à Edmonton, Calgary, Red Deer, Alberta; Vancouver, C.B.; Southam Building Reports, Winnipeg, Manitoba; et à l'Industrial Construction Centre Ltd., Burnaby, C.B.

Il ne sera tenu compte que des soumissions qui seront présentées en deux exemplaires sur des formules fournies par le Ministère et qui seront accompagnées du dépôt déterminé aux documents de soumission.

D.J. Dewar,
Administrateur de la région de l'Ouest.

Franco - Saint-Paul

Pique-nique francophone

La régionale de l'A.C.F.A. de Saint-Paul organise un grand pique-nique francophone pour le 17 août prochain. Ce pique-nique aura lieu au terrain de la Caisse Populaire, au lac St-Vincent.

Le président régional, M. Raymond Albert nous informe que les activités débuteront vers 1h.30 p.m. et que la journée se terminera par un feu de camp.

En fin d'après-midi, on préparera un feu de barbecue pour ceux qui voudront s'en prévaloir.

Chacun doit apporter sa propre nourriture. Par ailleurs, on pourra se procurer des liqueurs douces sur place.

Différents jeux sont prévus pour la journée: fers à cheval, balle-molle, etc.

Si la température n'était pas favorale, le pique-nique serait remis au dimanche suivant, soit le 24 août. En cas d'incertitude, on peut s'adresser à M. Louis Bisson au 645-4831.

Tout le monde est invité.

M. et Mme Oscar Amyotte célèbrent leur 59e anniversaire de mariage

Le 11 juillet dernier, M. et Mme Oscar Amyotte de Mallaig célébraient leur 59e anniversaire de mariage. A cette occasion, leurs enfants ont organisé une fête en leur honneur. C'est un beau témoignage de reconnaissance envers ceux qui ont tant fait pour eux. Félicitations à M. et Mme Amyotte. Santé et nombre d'années encore ensemble!

Chez les scouts

Comme l'été est le temps des voyages, les scouts, éclaireurs et louveteaux de Saint-Paul ont participé à une réunion avec leurs camarades du Nord-Ouest de l'Alberta. Les éclaireurs et les louveteaux de Falher étaient les hôtes des deux groupes de Saint-Paul pour trois jours d'activités de camp les 26, 27 et 28 juin derniers. Les deux groupes ont aussi visité la région de Rivière-la-Paix.

Le scoutisme est aujourd'hui, l'un des meilleurs passe-temps pour nos jeunes gars qui ont le goût de l'aventure. Pensez-y sérieusement, parents, car les jeunes d'entre 8 et 10 ans, et 11 et 13 ans sont d'âge pour les louveteaux et les éclaireurs respectivement.





Le colonel Lessard nous quitte

(Communiqué) C'est aujourd'hui, le 6 août que le colonel Lessard, de Namao, quittera son poste de commande aux mains du colonel Ian S. Fraser. Le colonel Guy H.J. Lessard prend une année sabbatique qu'il passera au Collège de la Défense Nationale de Kingston, Ont. C'est en 1973 qu'il est devenu colonel et il a assuré la commande du régiment depuis. Ses faits et gestes à Chypre, l'an dernier, lui ont valu la médaille de bravoure.

GROUPE DE TRAVAIL SUR LES MINORITES DE LANGUE FRANÇAISE

OTTAWA - Le Secrétaire d'Etat du Canada, l'honorable J. Hugh Faulkner, a annoncé que des représentants de la communauté francophone minoritaire au Canada avaient récemment mis sur pied un groupe de travail pour faire le point sur les aspirations de cette communauté, plus particulièrement au chapitre du développement culturel des groupes minoritaires d'expression française à travers le pays. M. Faulkner a de plus indiqué que le Secrétariat d'Etat avait accepté de défrayer le coût des activités de ce groupe de travail, jusqu'à un maximum de $50,000.

NOUVELLES FORMES D'AIDE

Le Secrétaire d'Etat a précisé que son ministère administre, depuis 1969, un programme d'aide aux groupes minoritaires de langue officielle et qu'il importait, à ce moment-ci, d'examiner l'impact de ce programme auprès des bénéficiaires, ainsi que de proposer de nouvelles formes d'aide ou des modifications à l'actuel programme gouvernemental.

PERSONNE DE L'ALBERTA

Les membres du Groupe de travail sont: Mme Lilianne Beauchamp, membre de la commission des écoles séparées de Sudbury et vice-présidente sortant de charge de l'Association canadienne-française de l'Ontario; M. Daniel Poliquin, étudiant universitaire d'Ottawa et ancien directeur régional de Direction-Jeunesse; Mme Denise Bernadin, organisatrice d'activités culturelles à Ste-Anne (Manitoba); M. René Archambault, directeur du Collège Mathieu de Gravelbourg et président de la Commission culturelle de la Saskatchewan; M. Léon Thériault, professeur d'histoire acadienne et canadienne à l'Université de Moncton; et Mme Murielle Roy, professeur à l'Université de Moncton ainsi que membre de la Société d'histoire acadienne.

Ces noms ont été proposés au Secrétaire d'Etat par le comité de liaison de l'ACELF.

LOUGHEED DEVANCE DE LOIN LES CANDIDATS AU LEADERSHIP DU PC



Un sondage réalisé par le FINANCIAL TIMES auprès de ses lecteurs révèle que de tous les candidats déclarés ou éventuels à la direction du Parti conservateur, c'est M. Peter Lougheed, Premier ministre de l'Alberta, qui se classe au premier rang avec 49 p. 100 des appuis, dépassant de loin tous ses concurrents. Il est suivi de M. William Davis, Premier ministre de l'Ontario, qui obtient 18 p. 100 des suffrages, et de Mme Flora MacDonald, dynamique député conservateur de Kingston-les-Iles aux communes (11 p. 100).

M. Claude Wagner vient en quatrième position avec 9 p. 100 et son collègue de Brome-Missisquoi, M. Hewart Grafftey, n'obtient que la 9e place avec 1 p. 100 des suffrages.

A ce jour, M. Lougheed a clairement indiqué à quelques reprises qu'il ne songeait pas à briguer les suffrages, estimant que l'accomplissement de son mandat à la tête du gouvernement albertain, mandat qui lui a été renouvelé il y a quelques mois, est incompatible avec la quête d'un leadership national. Mais en dépit de ce refus, M. Lougheed pourrait être amené à revenir sur sa décision et à abandonner la politique albertaine si le mouvement d'appuis qui se dessine en sa faveur continue de s'élargir.

Pour apprécier à sa juste valeur la portée d'un tel sondage, on devra tenir compte du fait qu'il s'adresse avant tout aux milieux d'affaires, aux industriels et aux cadres supérieurs. Il est vrai, par ailleurs, que ceux-ci occupent une place importante dans le PC, mais elle n'est pas encore déterminante.

Rappelons enfin que le congrès de leadership du Parti conservateur s'ouvrira le 18 février à Ottawa. Il reste par conséquent plus de six mois aux candidats pour se faire connaître et entreprendre une campagne auprès des délégués qui seront appelés à choisir le successeur de M. Stanfield.



EN TANT QUE FEMMES
EN TANT QUE FEMMES
EN TANT QUE FEMMES

De retour de Mexico, déçues mais ni amères ni résignées

René Rowan (Le Devoir)

Plusieurs Québécoises ont participé à la conférence mondiale de l'Année internationle de la femme qui s'est tenue à Mexico — soit en assistant à la rencontre officielle, soit à la "tribune" des NGO (organisations non gouvernementales accréditée auprès de l'ONU).

A leur retour, ces jours derniers, nous en avons interrogé trois pour connaitre leurs impressions. Reprenant les mêmes questions que celles que s'est posées la correspondante de l'Express (livraison du 7-13 juillet), nous leur avons demandé ce qu'avait représenté pour elles ces deux semaines de débats: un farce? une occasion manquée? ou bien un événement porteur d'avenir?

Pour elles aussi, ce fut un peu tout cela;. Elles sont rentrées au pays déçues, désappointées du manque de solidarité des femmes, de la tournure politique qu'a prise la conférence, du caractère officiel ou figé des interventions à la conférence où les vrais problèmes des femmes ont été si peu abordés. Mais elles ne sont revenues de Mexico ni amères, ni résignées, loin de là.

"Ce déroulement était à prévoir, commente Mme Laurette Robillard, présidente du Conseil du statut de la femme, qui faisait partie de la délégation officielle du Canada. Ces conférences internationales des Nations unies sont un peu comme une grande charade, un scénario dont on prévoit la fin.

Trop souvent, les discours prononcés par les chefs de délégation de chaque pays se sont éternisés parce que l'Union soviétique s'est opposée à ce que le temps de chacun soit limité. Ces discours, dans bien des cas, ont pris une allure politique à tel point que le mot "femme" n'y a pas été prononcé une seule fois. On a oublié ou on a tout simplement ignoré l'objectif même de la conférence."

Le Canada, poursuit-elle, a été un des rares pays qui a exprimé sa volonté d'intégration totale des femmes.

Toutefois, de l'avis des trois Québécoises que nous avons interrogées, le Canada a projeté l'imaged'un pays où il n'existe plus de problèmes concernant l'égalité entre les deux sexes. "On a parlé de tout ce qui se fait de bien chez nous, des lois, des mesures et des organismes mis à la disposition des femmes pour assurer leur complète intégration, mais on a passé sous silence ce qui ne se fait pas."

C'est pour cette raison que les délégués à la "tribune" ont trouvé important de soulever ouvertement le cas des Indiennes mariées à des non-Indiens et qui pour ce motif, sont chassées de la réserve et perdent tous leurs droits. Mary Two-Axes Early a apporté son propre témoignage tandis que Ghislaine Patry-Buisson, présidente de la Fédération des femmes du Québec, a lu le texte du télégramme de protestation envoyé au premier ministre Trudeau et qui a reçu l'appui de toutes les participantes à la conférence parallèle.

A la "tribune", souligne Ghislaine Patry-Buisson, les femmes ont pu s'exprimer librement; il y a eu dissension, bien sûr — c'est cela la démocratie et c'est sain.

Malheureusement, note-t-elle, les pays sous-développés ont très peu entendu parler, là aussi, des problèmes qui les touchent particulièrement: promotion dans l'emploi, égalité de salaires, garderies, avortement. "J'ai vécu là, constate-t-elle, ce que l'on peu t vivre dans nos rencontres provinciales. Tous les pays, comme toutes nos régions, n'ont pas les mêmes priorités à cause de leur développement économique. Cela se sentait nettement et a influencé les débats et le type d'interventions."

La "tribune" a démontré que même dans les pays où on semble avoir adopté des lois visant à l'égalité entre hommes et femmes, souvent on a manqué le bateau, poursuit Ghislaine Patry-Buisson. En Russie, par exemple, les femmes ont payé très cher la libération économique de leur pays et leur propre libération économique. Dans son exposé, la déléguée a beaucoup parlé de l'aide à apporter aux femmes pour qu'elles puissent concilier leur vie professionnelle et familiale; il n'a jamais été fait mention de l'aide que l'on pourrait apporter aux hommes pour leur permettre de concilier vie professionnelle et vie familiale; ils n'en ont pas besoin.

Même si en URSS, les femmes ont accès à l'instruction aux emplois traditionnellement réservés aux hommes elles n'ont pas encore atteint le même palier que l'autre moitié du monde et l'égalité au niveau décisionnel. Elles sont demeurées avec toutes les tâches familiales.

Cet exemple, souligne la présidente de la FTQ, devrait servir à orienter la réflexion et la lutte des femmes pour les prochaines années car le Canada se trouve dans cette même situation.

Mme Buisson a regretté que le député de Saint-Michel aux Communes, Mlle Monique Bégin, n'ait pas fait partie de la délégation officielle du Canada. Cela n'aurait été que normal, selon elle, que l'ex-secrétaire de la commission d'enquête sur la situation de la femme au Canada agisse comme chef de délégation à cause de sa connaissance approfondie des problèmes des femmes canadiennes, de son expérience et aussi, parce que toutes les représentantes d'origine non gouvernementale avaient déjà eu l'occasion de la rencontrer et de travailler avec elle. La communication était déjà établie ce qui aurait facilité les choses.

Les participantes à la tribune de Mexico souhaitent tenir une rencontre à Ottawa où seraient également invités les membres de la délégation canadienne qui sont allés à la conférence internationale de la femme à Mexico, de facon à mettre en commun leurs impressions et leurs voeux pour en faire un rapport au gouvernement du Canada.

Mme Yvette Rousseau, vice-présidente du Conseil consultatif du statut de la femme, est d'avis qu'avant le départ pour la conférence de Mexico, le gouvernement canadien aurait dû réunir les représentantes des associations non gouvernementales et les membres de la délégation canadienne pour s'entendre sur des buts et des objectifs précis.

"On aurait ainsi obtenu une plus grande solidarité sur le plan canadien qui aurait conduit, sans doute, à des interventions davantage positives et plus concrètes."

Mme Rousseau ne compte pas sur la conférence de Mexico pour faire avancer la cause des femmes au Canada, mais cette rencontre, dit-elle, aura sans doute, malgré tout, des retombées à l'échelle internationale. "L'important, c'est de poursuivre chacune chez soi la lutte contre la domination d'un sexe sur l'autre."

Les pensions alimentaires

Lors d'une rencontre qui s'est déroulée vendredi dernier, à Montréal, en présence des femmes de la Fédération des Italo-Canadiens, région du Québec, le ministre d'Etat aux Affaires sociales, Mme Lise Bacon, a discuté des problèmes relatifs à la condition féminine au Québec et plus particulièrement des problèmes touchant les pensions alimentaires qui obligent souvent les femmes séparées ou divorcées à recourir à l'aide sociale.

Selon Mme Bacon, on a dénombré en avril dernier, plus de 41,000 bénéficiaires qui sont divorcées, séparées de fait ou par jugement. De ce nombre, 91% ne reçoivent pas de pension alimentaire, c'est-à-dire, plus de 36,000 femmes.

Devant ces faits, le ministre d'Etat a demandé à la Direction générale de l'aide sociale de considérer sérieusement ce qui peut être fait pour améliorer le système actuel.

D'autre part, Mme Bacon a offert à son homologue de la Justice, M. Jérôme Choquette, sa collaboration et celle de la Direction générale de l'aide sociale afin d'explorer les avenues qui pourraient aider à solutionner ce problème.

Nouvelles pipes

Pour buveurs de cognac. Elles sont en cristal fin, comme il se doit évidemment. Si vous pouvez vous payer un bon cognac... aux nouveaux prix, vous pouvez aussi vous payer ces pipes... à $9.75 chacune.



Concours du Franco

Participez à notre concours mensuel et gagnez de magnifiques livres. Il suffit de répondre correctement aux cinq questions que nous vous posons et dont les réponses sont dans le FRANCO de cette semaine. N'oubliez pas d'indiquer votre choix de livre. Adressez vos réponses au FRANCO avant le 10 juillet

REPONSES DU DERNIER CONCOURS

1. 4 juillet 1975 2. Dr. Philippe Roy 3. Ciné-caravane Alberta 4. Mme Claire Ifrane 5. 2 semaines (du 7 au 18 juillet)

QUESTIONS:

1. Comment s'appelle "Mlle Fête au Village"? ....

2. Qui était le propriétaire de l'hôtel Cecil d'Edmonton au début du siècle? ....

3. Qui est le président de l'A.C.F.A. régionale de Saint-Paul? ....

4. Quelle compagnie construira prochainement une importante usine à Innisfail? ....

5. Qui a écrit "La voix de la solitude"? ....

NOM: ....

ADRESSE: ....

CHOIX DE LIVRE: ....

GAGNANTS DU CONCOURS DU MOIS DERNIER

RAYMOND THEBAULT de Peace River
M. & Mme CLAUDE RICHARD d'Edmonton
Mme YVONNE CHOUINARD de Marie-Reine

LIVRES A CHOISIR

LIVRES POUR ENFANTS

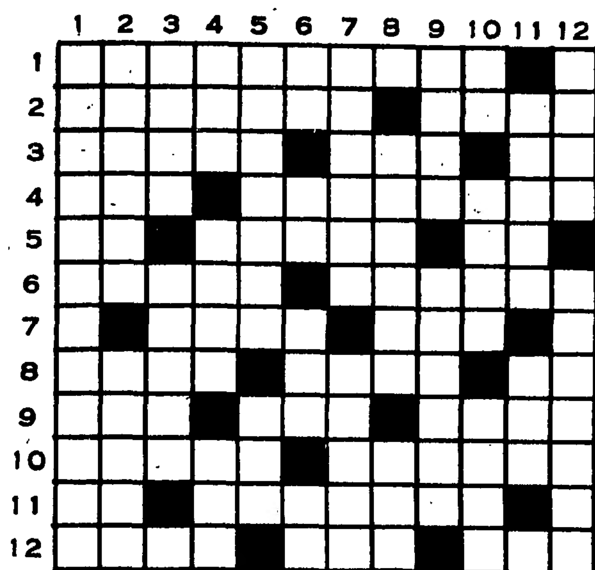
POESIE:
La salle des Rêves (Rita Lasnier)
Infrajour (Sylvie Sicotte)
La guerre promise (Pierre Laberge)
Oeuvres poétiques (Paul Morin)
Salamandre par Paul Savoie
Une symphonie inachevée (Mémoires) par Wilfrid Pelletier

ROMANS:
Axel et Nicholas (André carpentier)
Rhum Soda (Réal Benoît)
Prochainement sur cet écran (Pierre Turgeon)

THEATRE:
Neige et palmiers (Louise Maheux-Forcier)

DIVERS:
Vivre c'est vendre (Jean-Marc Chaput)
Le chemin infaillible du succès (W.Clement stone)
Les maudits Journalistes (Solange Chaput-Rolland)
Le golf (Luc Brier)
Je décore avec des fleurs (Mimi Basili)
Les assoifés du crédit (Fédération des ACEF)
Photo-guide par Antoine Desilets
Ciné-guide par André Lafrance
Les ustensiles en Nouvelle-France (Robert-L. Séguin)
Notre histoire: Québec-Canada
Introduction au marketing (Pierre Filiatrault
Voir clair au jeu de dames (Henri Tranquille)
Breuvages pour diabétiques (Suzanne Binet)
Dossier Uniel par Jean-Paul Desbiens
Le face-lifting par l'exercice (Senta Maria Rungé)

MOTS CROISÉS



HORIZONTALEMENT

1—Action méchante.

2—Assembler des chiens courants — Apporté en naissant.

3—Imprimeur et humaniste français (1509-1546) — Mesure agraire — Conjugaison.

4—Lettre grecque — Enormes.

5—A demi — Caoutchouc brut — Actinium.

6—Chose offerte — Louangès.

7—Nid des oiseaux de proie — Au fond de la bouteille.

8—Aspire avec la bouche — Evêché normand — Manganèse.

9—Dans la rose des vents — Sainte — Archipel.

10—Suite de noms — Austère.

11—Laize — Lettres.

12—Cheville — Démenti — Monceau.

VERTICALEMENT

1—Titre donné aux filles non mariées.

2—Nerveux — Jointes.

3—Démonstratif — Visages.

4—Cri de charretier — Tonitrue — Au golf, petite cheville.

5—Occasionner — Pièce de la charrue.

6—Qui a vu le jour — Préfixe privatif — Point cardinal — Indium.

7—Contraction involontaire — Estonie.

8—Concrète — Epoque.

9—Ton bien — Qui n'a pas d'occupation.

10—Prép. — Pudique — Matière pesante.

11—Fille de la soeur — Son eau est salée.

12—Indique la direction — Conformes au bon sens.

Solution du 23 juillet

HORIZONTALEMENT: 1. ENTROUVRIR; 2. TAU - UNIE - ARS; 3. OTER - ALPAGES; 4. UT - EON - IRENE; 5. FINALISTE - EU; 6. FE - LIME - NOEL; 7. ERG - VERSER; 8. MERCI - ROSSE; 9. IRENEE - IVE; 10. NES - RA - URNES; 11. TRES - SEREINS; 12. SERINES - TE.

VERTICALEMENT: 1. ETOUFFEMENTS; 2. NATTIER - ERE; 3. TUE - GRISER; 4. REAL - CR - SI; 5. OU - OLIVIER; 6. UNANIME - NASE; 7. VILSERRE - ES; 8. REPIT - SOEUR; 9. ARENES - REA; 10. RAGE - ORSINI; 11. RENEE - EVENT; 12. ESSEULE - ESSE.



LES SOUMISSIONS CACHETEES, visant les entreprises ou services énumérés ci-après, adressées au Chef des Services financiers et administratifs, région de l'Ouest, ministère des Travaux publics du Canada, Pièce 1000, 10e étage, 1 Thornton Court, EDMONTON, Alberta et portant sur l'enveloppe la désignation et le numéro de l'entreprise, seront reçues jusqu'à 11h.30 (H.A.R.) à la date limite déterminée.

ENTREPRISE

"INTERIOR PAINTING
SIR ALEXANDER MACKENZIE BUILDING
9828 - 104 AVENUE EDMONTON, ALBERTA"

On peut se procurer les documents de soumission par l'entremise des bureaux suivants du ministère des Travaux publics du Canada: 10e étage, pièce 1000, Thornton Court, Edmonton, Alberta. On peut aussi les consulter à la "Construction Association", à Edmonton, Alberta.

Date limite: le 15 août 1975.

Il ne sera tenu compte que des soumissions qui seront présentées sur les formules fournies par le Ministère et qui seront accompagnées du dépôt déterminé aux documents de soumission.

Le Ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

J.E. Peach
Directeur régional
Services financiers et administratifs
Région de l'Ouest

Petites annonces

PELERINAGE A SAINT-ALBERT

Dimanche, le 17 août

11h.30: célébration eucharistique;

14h.00: heure mariale, suivie de la bénédiction des malades.

L'homélie sera donnée par son Excellence Mgr Henri Légaré, archevêque de Grouard-McLennan.

DANSE

Le Club social d'adultes catholiques organise une danse pour veufs ou célibataires âgés de 25 ans et plus, le samedi **9 août**, à la salle de la cathédrale St-Joseph (113e rue et avenue Jasper), à 8h.30 p.m.

Les personnes qui ne sont pas membres sont priées de faire leurs réservations en signalant un des numéros suivants: 479-2448; 476-8116; 482-3180; 488-3744.

PIQUE-NIQUE

Le 17 août aura lieu un pique-nique pour les membres et leurs familles au Parc Mayfair, site No 1, à partir de 11h. a.m.

Veuillez nous dire d'avance combien de personnes de votre famille seront présentes.

GARDIENNE D'ENFANTS

Garderais des enfants à partir du mois de septembre, de 8h. a.m. à 5h. p.m.

Mme Murielle Ouimet
474-7048

Cartes d'affaires

Histoire de la communauté française d'Edmonton

1795 à 1935

par Edward John Hart

Thèse de Maîtrise ès Arts soumise à la faculté d'études diplômés de l'Université de l'Alberta Département d'histoire

XXXIV

CHAPITRE IV
Une communauté au sein d'une communauté
(1905-14)
La vie sociale, économique et religieuse

Au début, cette compagnie connut certains succès mais malheureusement, comme plusieurs autres entreprises durant le boom, elle finit par faire banqueroute et anéantit presque complètement la fortune de plusieurs gens dont J.H. Gariépy et J.H. Picard (46). L'autre entreprise importante, la *Great Northern Tannery* connut beaucoup plus de succès. Elle commença en octobre 1911, ayant à sa tête quelques-uns des hommes d'affaires les plus influents de la ville dont Bulyea, D.R. Fraser, W.H. Clarke, Richard Secord et Pat Burns de Calgary. Plusieurs Canadiens-français importants d'Edmonton participèrent aussi à l'entreprise, tels que H. Milton Martin qui, dès 1914, était devenu directeur-gérant de la compagnie, P.E. Lessard, Georges Roy, J.N. Pomerlau, Stanislas LaRue, J.E. Laurencelle, Léo Savard et Joseph Beauchamp (47). Il y eut bien sûr d'autres entreprises dans lesquelles des membres de la communauté investirent de l'argent, mais d'une façon générale la majorité d'entre eux n'avaient pas les moyens d'investir sur une grande échelle: aussi, quand il s'agissait d'investissements financiers, ils avaient plutôt tendance à suivre l'exemple de leurs leaders financiers.

Comme on le voit, nombre de Canadiens-français de la communauté s'intéressaient à ces importantes exploitations de terrain, de ressources naturelles et d'industrie. Mais naturellement la plupart d'entre eux étaient engagés dans des entreprises d'affaires de moindre importance. Leurs intérêts s'étendaient à différents champs d'activités, mais il y en a deux, en particulier, qui les attiraient: l'hôtellerie et le commerce de détail. L'industrie hôtelière, à Edmonton, s'est développée rapidement, à mesure que la ville croissait et prenaît de l'importance. En 1907, en effet, il y avait 20 hôtels à Edmonton, et ce nombre devait atteindre trente-six en 1912 (48). En ce qui concerne la participation des Canadiens-français, cet aspect de la vie commerciale de la ville est d'un intérêt particulier car ils y étaient engagés à un haut degré. A cette époque-là, ils possédaient ou géraient au moins neuf hôtels. Parmi ceux-ci, il y avait l'Hôtel Richelieu, propriété de J.N. Pomerlau; l'hôtel Cecil, propriété de C.H. Bélanger; l'Hôtel Queen's, propriété de Bertha Hétu; l'Hôtel International, propriété de Joseph Beauchamp; la Maison Strathcona, propriété de J.P. Bélanger; l'Hôtel Brunswick, propriété de E. Bourassa; l'Hôtel Savoy, propriété de Hector W. Chevrier; l'Hôtel Corona, géré par L. Arsenault; ainsi que l'Hôtel Jasper qui appartenait à Brouard et Mireault. On peut se rendre compte de la place prépondérante que tenaient les Canadiens-français dans cette industrie par le fait qu'en 1911 et en 1912, c'est C.H. Bélanger qui fut élu président de l'Association des Hôteliers de l'Alberta; de même, encore en 1912, Joseph Beauchamp devint un des directeurs de cette association (49).

Traditionnellement cependant, c'est le commerce de détail qui attirait le plus grand nombre de Canadiens-français de la communauté. Suivant en cela l'exemple des premiers arrivés à Edmonton tels que LaRue, Picard, Gariépy et Chenier, de petits marchands aux spécialités variées se multiplièrent entre les années 1905 et 1914. On avait tendance à se diriger dans le commerce de l'épicerie et de la marchandise générale - il y avait, par exemple, l'Epicerie A.B. Côté et le magasin 99¢ d'Alfred Déchène et de Joseph Duhamel - mais il y avait aussi des boutiques et des magasins de toutes sortes. Par exemple le Bon Marché, où on vendait des vêtements féminins; les tabagies de J.-M. Déchène, J.A. McNeil et R. Bélanger; la Pharmacie Laval de T.E. Gagner, "la seule pharmacie canadienne-française de la ville"; et les boutiques de tailleurs de L.V. Laporte, O. Lanctot et des frères La Flèche.

En plus de ces domaines d'activités professionnelles et commerciales, les membres de la communauté canadienne-française d'Edmonton étaient employés dans un grand nombre d'activités qu'il est inutile de détailler. Plusieurs d'entre eux étaient à l'emploi du gouvernement (le Bureau des Terres les attirait particulièrement) ou de nombreuses compagnies anglophones d'importance dont ils étaient les agents ou les employés.

---

(46) Entrevue avec A.-M. Déchène, 29 septembre 1970.

(47) LE PROGRES ALBERTAIN, 29 janv. 1914; LE COURRIER DE L'OUEST, 9 oct. 1911.

(48) HENDERSON'S EDMONTON DIRECTOR 1907 AND 1912.

(49) LE PROGRES, 1 fév., 1912.

Mlle "Fête au Village"

Legal (GL) - Nous ne savons pas si la lutte a été serrée mais, à en juger par cette photo qui est d'ailleurs fidèle à la réalité, le jury a fait un excellent choix en accordant la palme de la victoire à Mlle Lucille de Champlain, au titre de "Mlle Fête au Village"

Le couronnement a eu lieu samedi le 26 juillet dernier, dans le cadre des festivités estivales de Legal.

Les concurrentes de Mlle de Champlain étaient Lorraine Champagne, Kathy Gerla, Brigitte Lusson et Louise Kieser.

Mlle "Cabane à Sucre" 1975, Mariette Tremblay, a malheureusement été empêchée d'être présente à ces fêtes.

La "Fête au Village" de Legal a été un feu roulant qui a duré deux journées complètes et a attiré une foule qu'on estime à environ 4,000 personnes.

Depuis l'origine de la "Fête au Village", il y a 12 ans, on a toujours joui d'une excellente température. 1975 n'aura sûrement pas été une exception.



Lucille de Champlain

Joyeux Anniversaire

aux membres de l'ACFA par le service de Sécurité familiale

Vendredi, le 1er août

Mme Dolorès CADRIN, Edmonton
Michel DUBRULE, McLennan
Mme Lucienne GIRARD, Girouxville
Rhéal GUINDON, Edmonton
Jérôme JOHNSON, Atmore
Emile LAURIN, Tangente
Mlle Carmen LAVOIE, St-Isidore
Soeur Simone MICHAUD, c.s.c., Falher
Ferdinand NADON, Edmonton

Samedi le 2 août

R.P. René BELANGER, o.m.i., Falher
Henri BREAULT, Edmonton
Léo CHAREST, Edmonton
Soeur Marie-L. ELLIOTT, a.s.v., Hobbema
Louis ROUX, Bonnyville
Raymond VALIQUETTE, McLennan
André VALLEE, Bonnyville

Dimanche, le 3 août

Mme Emérencienne LAVOIE, McLennan
Gilles PERREAULT, Edmonton

Lundi, le 4 août

Gaspard BOUCHARD, Edmonton
Normand BOUCHER, High Level
Mlle Louise BOULIANNE, Slave Lake
Mme Jacqueline CAMPBELL, Plantagenet
Conrad COUSINEAU, Gatineau
Mme Yvette GAMACHE, Bonnyville
Hubert GAUCHER, Peace River
Lucien MAGNAN, Beaumont
Denis MAISONNEUVE, Donnelly
Léonel ROY, Fort McMurray
Lucien SAVARD, Peace River

Mardi, le 5 août

Guy AUGERT, St-Paul
Léopold BRAULT, Edmonton
Claude DESNOYERS, Falher
Mme Jeanne GERVAIS, Falher
J.-Jean HOGUE, Edmonton
R.P. Maurice JOLY, o.m.i., Hobbema

Mercredi, le 6 août

Mlle Thérèse CAMPEAU, Fort Kent
Bernard DALLAIRE, Hearst
François HARVEY, Edmonton

Jeudi, le 7 août

Lucien GRATTON, St-Paul
Mlle Colette GRENIER, Edmonton
Soeur Sylvia LANDRY, c.s.c., Edmonton
Mlle Maria LAVOIE, Edmonton
Théodore MICHAUD, Mallaig

Vendredi, le 8 août

Laurent BROUSSEAU, St-Vincent
Homer HEBERT, Falher
Rolland MARTIN, St-Paul
Hector MENARD, Fort McMurray
Mme Marie-Rose MICHAUD, Donnelly
Raoul POTVIN, Picardville
Soeur Rose-Alberte SERGERIE, f.j., Edmonton
Mlle Claire VALLEE, Bonnyville
Mlle Helen VALLEE, Bonnyville

Samedi, le 9 août.

Mlle Isabelle BERUBE, Beaumont
Henri BOUCHARD, St-Brides
Aristide CHENARD, Tangente
M. l'abbé Rosario GRONDIN, Lafond

Dimanche, le 10 août

Gaston CHAREST, Falher
Marcel DALLAIRE, Bonnyville
Mme Aline FRECHETTE, Bonnyville
Mme Hélène GUINDON, Girouxville
Méride LAVOIE, Edmonton
Valère ROY, Bonnyville

Lundi, le 11 août

Gérard BEGIN, Girouxville
Mme Yolande BURCHELL, Kanata
René LANDRY, Peace River
Gérard NICOLET, Falher
Adrien POIRIER, Jean Côté

Mardi, le 12 août

Philippe HENLEY, Peace River
Joseph LEDUC, Morinville
Mme Juliette PILON, Edmonton
Dr J. Georges SABOURIN, Edmonton
Pierre SAVARD, Edmonton
Albani TREMBLAY, Falher

Mercredi, le 13 août

M. l'abbé Marcel CROTEAU, St-Paul
Donat LAFLAMME, Falher

Jeudi, le 14 août

Léon BOISVERT, Edmonton
Rodolphe COTE, St-Paul
Gilles DESHARNAIS, Guy
Soeur Ida SHEENAN, f.j., Edmonton
Soeur Irène WILLIAMS, c.s.c., Fort McMurray